



LA REF

LA REVUE DE L'ÉQUITATION - N°110 - NOVEMBRE 2009

JOURNÉE DU CHEVAL Rencontres et découvertes



WWW.FFE.COM

Découvrez le nouveau look et la nouvelle organisation du site fédéral Page 2



EUROPE À FONTAINEBLEAU

Album souvenir d'un événement d'exception qui a réuni 60 000 spectateurs page 6



AG DU 10 DÉCEMBRE 2009

Tous les clubs adhérents sont conviés à participer à l'Assemblée Générale. Le vote peut se faire par internet, par correspondance ou sur place Page 5



www.ffe.com



Le nouveau site internet de la FFE, pour tout savoir sur la pratique de l'équitation en France.

Traversez un club près de chez vous

Rechercher par ville, département ou code postal

toute l'actualité
des équipes de France

Actualités

10-11-2011 10:00
LES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE SAUT À L'OBSTACLE

Evénement équestre de France pour les clubs
occidentaux, les circuits Coupe et de dressage et
à cheval à la retraite (MTC). Titulaires des
Championnats d'Europe Individuels et du tournoi de France
d'été.

Multiple 100 médailles en ligne, jusqu'à un milliard de
Championnats d'Europe à venir en Suisse. Au programme :
saut à l'obstacle, coupe de France, dressage individuel
hommes, et coupe France et seniors.

→ Retrouvez les dernières actualités

1-1

Plus de 1000 vidéos
à consulter gratuitement

FFE TV

Jumping international
Ecology-in-Breuss
2008

10:00 - 11:00
11:00 - 12:00
12:00 - 13:00

Les grands moments

Les grands moments

Equivalents Junior
LES GRANDS MOMENTS
CHAMPIONNATS D'EUROPE

Fédération Française d'Équitation

Evénement sur le terrain

News

Jumping international

Partners

GENERALI
PAGO
PINGOT

Actualité

L'essentiel de vos rendez-vous	A noter sur votre agenda	4
Assemblée Générale Ordinaire du CNTE	Participons à la vie du CNTE	4
Assemblée Générale Ordinaire de la FFE	Participons à la vie de la Fédération	5
Situation du complet Français	Bilan de Serge Lecomte	8
38^e Salon du Cheval de Paris	Nouveau lieu pour mieux vous accueillir . . .	17
La FFE au Salon du Cheval de Paris	Rendez-vous à Villepinte	19
On en parle au Club house	L'actualité en bref	22
Revue de presse sept.-octobre 2009	Les jeux sont faits	26
Journée du Cheval	Des photos de toute la France	28

Sport

Championnat d'Europe HSBC FEI de CCE	Un succès populaire	6
Horse Ball actualités	Titre Européen et saison pro élite	10
Rencontre avec Nicolas Andréani	Toujours plus haut !	11
Actualités sportives	Les dernières performances	12
Jumping de Chantilly	Victoire de Timothée Anciaume	13
Grand National de dressage 2009	Kinton-Passier : Et de deux !	14
2^e National Enseignants	Les photos de Saumur	15
5^e Meeting des Propriétaires	Impressions en photos	16
Generali Open de France 2010	Barèmes techniques	40

Clubs

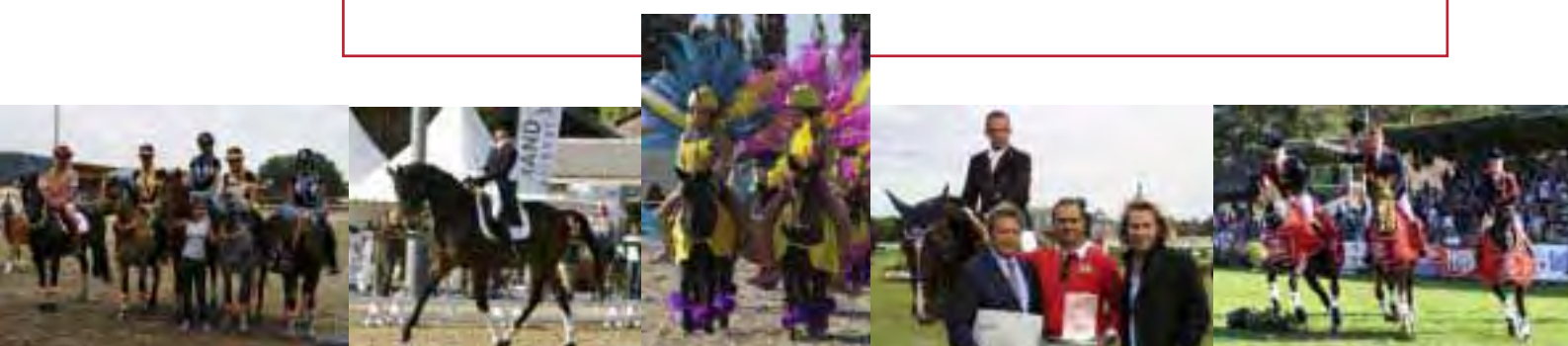
L'équitation éthologique au club	Le cheval au centre du débat	20
Site internet des clubs et des OD	New look et nouvelle année	21
3^e Forum FFE en Avignon	Créer un spectacle équestre dans son club	23
Dossier technique Point P	Construction d'une fumière	24
Les informations du GHN	Cocamionnage, mode d'emploi	30
Cheval Qualité France vous informe	Audits et enquête satisfaction	31
Bienvenue aux nouveaux adhérents	Du 10 septembre au 9 octobre 2009 . . .	36
Actualités Services FFE	Nouveautés et procédures	39

Calendrier

Examens BFEEH	Sessions 2009	32
----------------------	-------------------------	-----------

Références

Services FFE	Carnet d'adresses	22
Lutte contre le dopage animal	1 ^{ère} instance du 11 septembre 2009	34
Lutte contre le dopage humain	1 ^{ère} instance du 23 septembre 2009	34



Photos : CE Aqualor, FFE/PSV, Haras de la Cense, Sportifot



DU 7 AU 11 NOVEMBRE À MONTPELLIER

10^e Salon EquiSud. Temps forts : spectacle *La Légende de Java* de Jean Marc Imbert, les 7, 9 et 10 novembre, cabaret équestre. Tarif préférentiel sur l'entrée du Salon pour les licenciés FFE 2010.

www.equisud-montpellier.com

LE 20 NOVEMBRE À MAISONS ALFORT

15^e congrès de l'Institut du Droit Equin. Sur le thème *Environnement matériel du cheval : sécurité, risques et responsabilités.*

De 9 h à 18 h à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort. www.institut-droit-equin.fr

DU 21 AU 22 NOV. À PARIS-BERCY

Représentations du Cadre Noir de Saumur. Deux galas associant le Cadre Noir de Saumur, l'orchestre de la Garde Républicaine, le Chœur de l'Armée Française et le baryton Franck Ferrari, dans une douzaine de tableaux alliant arts lyrique et équestre.

www.cadrenoir.fr

DU 2 DÉC. AU 3 JANVIER À CHANTILLY

25^e spectacle Noël, le Cheval et l'enfant. *Le Chevalier Lancelot et la forêt magique* emmènera le spectateur dans l'univers des légendes du Roi Arthur, sous le Dôme des Grandes Ecuries de Chantilly qui a été entièrement rénové au printemps dernier. Tarifs préférentiels pour les licenciés FFE 2010. www.museevivantducheval.fr

DU 3 AU 6 DÉCEMBRE À MARSEILLE

Jumping International. CSI 4* étape du French Tour. www.jumpingmarseille.com

DU 5 AU 13 DÉC. À PARIS-VILLEPINTE

38^e Salon du Cheval de Paris. L'édition 2009 s'annonce sous le signe du changement. Nouveau lieu au Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte avec 7 carrières indoor dont une carrière FFE dédiée aux différentes disciplines. Temps forts : CSI 5*, Finale du Top 10 Rolex IJRC, championnat du Monde du Cheval Arabe. Voir p 17. Tarif préférentiel sur l'entrée du Salon pour les licenciés FFE 2010.

www.salon-cheval.com

DU 13 AU 17 JANVIER EN AVIGNON

25^e Cheval Passion. Un Salon très spectacle équestre avec 4 représentations du Gala des Crinières d'Or, une des références dans l'univers du spectacle équestre international, le Cabaret équestre, la Bodega, le MISEC, Poney Passion et le séminaire FFE des spectacles équestres. Voir page 23.

www.cheval-passion.com

DU 5 AU 7 FÉVRIER À BORDEAUX

Jumping de Bordeaux. CSI W 5* étape de la coupe du Monde Rolex FEI.

www.bordeaux-expo.com

LE 12 SEPT. 2010 DANS TOUTE LA FRANCE

21^e Journée du Cheval.

DU 25 SEPT. AU 10 OCT. À LEXINGTON

Jeux Equestres Mondiaux aux USA. Pour la première fois, les JEM auront lieu hors Europe. CSO, CCE, dressage, endurance, attelage, voltige, reining et nouveauté de cette édition, paraéquestre. www.fei.org

AG CNTE : je vote dès réception des documents de vote

Participons à la vie du CNTE



Les adhérents électeurs du CNTE, à jour de leur cotisation, sont conviés à l'Assemblée Générale ordinaire pour voter, soit par correspondance, soit sur place, le Mercredi 9 décembre 2009 à 14 h 30 au CNOSF, 1 Avenue Pierre de Coubertin – 75013 Paris.

RAPPORTS ANNUELS

Les documents soumis au vote, les statuts et le règlement intérieur du Comité National de Tourisme Équestre sont consultables sur le site officiel de la FFE, www.ffe.com rubrique tourisme équestre.

Les questions écrites sur les points non inscrits à l'ordre du jour doivent parvenir au CNTE 10 jours ouvrables avant l'Assemblée Générale.

MODALITÉS DE VOTE

Les électeurs titulaires de la licence dirigeant recevront à l'adresse de leur licence un bulletin de vote de couleur verte et une enveloppe T de couleur verte leur permettant de voter par correspondance.

Le vote peut aussi se faire sur place. Dans ce cas, le dirigeant doit se munir du bulletin, de l'enveloppe de vote, d'une pièce d'identité et de sa licence.

Participons à la vie de la Fédération



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

Les adhérents de la FFE, à jour de leur cotisation, sont conviés à participer à l'Assemblée générale ordinaire de la FFE le jeudi 10 décembre à 14 heures au Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte, Hall 6, salle de réunion 6, salle 611.

RAPPORTS ANNUELS

Tous les documents de l'assemblée générale, rapport moral, rapports financiers, budget prévisionnel, tarifs 2011... sont consultables à partir du 10 novembre 2009 sur le site www.ffe.com. Les électeurs titulaires de la licence dirigeant recevront à l'adresse de leur licence le matériel de vote, codes, enveloppes, bulletins...

Vous avez désormais le choix entre 3 modalités pour exprimer votre VOTE :

INTERNET

À réception des documents de vote comportant identifiant et code secret, vous pouvez voter par internet, soit en vous connectant sur le site dédié et agréé pour cela www.ffe.webvote.fr, soit en y accédant via un lien à partir de la page d'accueil de www.ffe.com.

CORRESPONDANCE SUR PLACE

Vous avez toujours la possibilité de voter par correspondance, selon les modalités habituelles en renvoyant votre bulletin dans l'enveloppe pré-affranchie.

Vous pouvez voter sur place, sous réserve d'avoir avec vous votre bulletin avec son enveloppe de vote, une pièce d'identité et votre licence dirigeant.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FFE :
je vote dès réception des documents de vote

Saison 2010 : à vos DUC

Date limite de saisie des DUC pour les concours Club, Ponam, Amateur et Pro 2010, sauf internationaux.



La REF

La Revue de l'Équitation

SECRÉTARIAT

Parc Equestre. 41 600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 47
Mél laref@ffe.com

RÉDACTRICE EN CHEF

Danielle Lambert

RÉDACTION

Frédérique Monnier,
Delphine Raoul,
Mathias Hebert

ICONOGRAPHIE

Elodie Brunaud

PHOTOS COUVERTURE

CE les Crins du Marais, FFE/PSV

PHOTO LICENCE

FFE/E Knoll

PHOTOS

FFE/PSV/Maindru/Junithi/EB,
FFE Parc, A Atzler, Bonna sabla,
C Bricot, Cheval Passion/J Rey,
Comexposium, Les Garennes,
Haras de la Cense, E Knoll,
A Laurioux/ENE, Lecomplet.com,
F Morand, Sportfot, Gilly Wheller/FEI

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

CQF, Hervé Delambre, GHN,
G Renard, Stéphane Lemasson,
P LePoitevin, Agnès Lopez-
Chardonnet, Manorca, Point P,
Alice Ragot, Diane Sallée,
Emmanuelle Schramm

ABONNEMENT

1 an : 50 €
1 an adhérent : 25 €

GRAPHISME

Pauline Napoly pour X. Gassel
communication

RÉALISATION - IMPRESSION

IDP Grignon
77370 FONTENAILLES

ISSN

1624-7892

TIRAGE

8 000 exemplaires

DOCUMENTS JOINTS

Affiche Generali Open de France

FEUILLE D'EXPÉDITION

Formulaire d'inscription au forum
des spectacles équestres

EDITEUR

Fédération Française d'Équitation
Parc Equestre
41 600 Lamotte

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Serge Lecomte



1 Kristina Cook et Mister Frolic en route vers le titre.

2 Le podium individuel :
1 Kristina Cook, 2 Piggy French,
3 Michael Jung

3 William Fox-Pitt et le Selle Français *Ildago*.

4 Didier Dhennin et *Ismène du Temple*, 5^e et meilleurs Français.

Championnat d'Europe CCE



5 Le podium par équipes : 1 Grande Bretagne, 2 Italie, 3 Belgique.

6 Kristina Cook, William Fox-Pitt et Nicolas Wilson sur le tour d'honneur.

7 Grand succès pour ces championnats d'Europe avec 60 000 personnes présentes sur les 4 jours.

HSBC FEI à Fontainebleau

Se confronter en permanence au plus haut niveau



Photo : FFE/PSV

Quel est votre bilan suite aux championnats d'Europe de concours complet à Fontainebleau ?

J'ai des motifs de satisfaction et des déceptions.

D'une part, l'organisation de cet important événement, techniquement très lourd, a été très bien maîtrisée par l'équipe organisatrice menée par Francois Lucas. Les cavaliers ont pu s'exprimer dans des conditions idéales et je pense que la FEI, comme les concurrents, peuvent en être satisfaits.

D'autre part, la présence nombreuse du public est un vrai bonheur. Il y avait beaucoup d'étrangers, naturellement, mais aussi beaucoup de Français. Des cavaliers venus de toute la France et aussi beaucoup d'amateurs car les organisateurs de concours complet, année après année, ont su intéresser le public.

Nous avons offert une très belle image de notre pays à tous les étrangers qui nous ont rendu visite.

Enfin, je suis très déçu par la prestation globale de l'équipe de France, même si les motifs de satisfaction et d'espoir ne manquent pas.

Serge Lecomte répond à toutes les questions qui lui ont été posées suite aux championnats d'Europe à Fontainebleau. Son analyse de la situation du complet français.

Quelle est votre analyse des prestations de la France ?

Je pense que ce championnat d'Europe a été sous-estimé et nos objectifs à moyen terme mal interprétés, ou pour le moins mal compris.

L'erreur de Nicolas Touzaint ne retire rien à son talent et je ne lui chercherai aucune signification particulière. Pour le cheval de Jean Teulère, c'est le deuxième pari manqué sur des événements majeurs. J'avais pourtant bien annoncé que nous préférons les bonnes performances récurrentes au classement exceptionnel et qu'il ne fallait plus jouer au poker. J'attache beaucoup plus d'importance aux performances des 10 autres engagés français dans ces championnats d'Europe.

Est-ce que 7 couples dont 4 classés sur 12 à l'arrivée est un signe de progrès ? C'est la vraie question pour l'avenir de nos équipes de France en CCE. C'est sur ce point que nous devons articuler notre réflexion.

Comment jugez-vous la qualité d'organisation d'un tel événement ? Retombées de la part de la FEI ?

60 000 personnes qui ont suivi ce concours démontrent que le public peut s'intéresser au haut niveau équestre.

L'opération de communication de la FFE et du CREIF pour annoncer l'événement a atteint ses objectifs. Cela démontre que l'utilisation de nos propres ressources peut être optimisée et que nous pouvons encore faire mieux.

Quant à la FEI, elle impose un gros cahier des charges. Il a été mis en œuvre et adapté. Il faut

maintenant lui demander ce qu'elle en retire.

Cela me rappelle aussi à quel point la France doit se doter de sites vastes et équipés capables d'accueillir de grandes manifestations à l'égal des grands terrains de compétition comme Lexington ou Aix-la-Chapelle.

Nous avons de très bons organisateurs, des circuits de compétition diversifiés qui s'imposent : le French-Tour, le Grand National, le circuit des As et aussi le circuit Club et poney qui conduit à l'Open Generali. Il reste à renouveler régulièrement de tels grands événements pour cumuler l'expérience acquise et donner une vitrine parfaite au sport équestre de haut niveau.

Ce sont autant de chances pour parfaire nos chevaux et nos cavaliers et faire progresser l'ensemble de la filière. Nous devons être vigilants à ne pas céder aux sirènes d'une victoire éphémère mais faire progresser l'ensemble. C'est ce bon travail qui nous conduira vers les succès. Et si les médailles ne sont pas au rendez vous comme lors de ces championnats d'Europe, nous saurons nous satisfaire de bonnes performances qui donnent de l'avenir.

Quel est l'avenir du staff Français ?

Le choix des hommes est le résultat de leur adhésion au projet fédéral et de leur capacité à le satisfaire au vu de critères mesurables.

J'ai de l'estime pour les personnes en place qui, pour le complet, ont été plutôt préservées de toute turbulence. Il s'agit maintenant de raviver les énergies.

La filière complet ne va pas au mieux, que préconisez-vous pour les organisateurs ?

Les organisateurs ne sont pas en cause et nous comptons aussi sur eux pour attirer davantage de cavaliers et maintenir les terrains de CCE français parmi les meilleurs du monde. C'est tout le sens du soutien fédéral à cette discipline.

Et pour les cavaliers ? Est-ce que cette absence de médailles après le revers des JO va entraîner des modifications dans l'organisation de la sélection et de l'entraînement de l'équipe de France ?

L'absence d'une élite plus dense est notre problème récurrent dans notre sport depuis des décennies, C'est d'ailleurs le problème du sport français en général. Nous ne pouvons pas l'accepter car c'est ce qui rend nos performances fragiles. Il faut que notre encadrement sportif s'attache à faire progresser avec la même détermination une quinzaine de compétiteurs. Les faire progresser en dressage, point par point, et, en CSO, être sur la logique du sans faute. A ce niveau-là, une petite différence, fait une énorme différence. Il est clair que cette exigence vaut dans les trois disciplines, mais je suis moins inquiet pour le cross qui motive le plus nos cavaliers.

Ne faudrait-il pas mettre l'équipe de France au sens large plus souvent en confrontation avec les cavaliers étrangers et notamment anglais ?

S'il suffisait de quelques billets de ferry pour atteindre le niveau de

performance des Anglais en complet, ce serait déjà fait.

Plus sérieusement, il semble évident qu'il faut se confronter en permanence au plus haut niveau sur les mêmes formats que les championnats.

Plus généralement, est-ce que la FFE aurait un plan d'action pour aider les jeunes cavaliers à monter et à persévérer dans la discipline à l'image de ce qui se fait en Allemagne où le Comité Olympique Allemand achète certains des meilleurs chevaux pour qu'ils restent au pays.

Pour réussir, il faut que les cavaliers soient placés dans une situation plus proche des autres sportifs français de haut niveau. Aujourd'hui, les cavaliers financent leur entraînement et se préparent au détriment de leur activité économique. Il faut trouver des solutions qui les libèrent de cette contrainte de double activité sportive et professionnelle.

C'est le sens de notre projet sportif fédéral. Nous avons proposé aux établissements publics du Cheval : Haras Nationaux et ENE de dégager 2 millions d'euros d'économie sur leur restructuration pour mettre en place un Pôle Sports.

30 cavaliers ayant atteint des minima sportifs disposeraient de tous les moyens pour mener à bien une carrière de compétiteurs avec des objectifs sportifs conditionnant leur maintien en pôle.

C'est un bon projet pour que l'ENE retrouve une véritable action positive vis-à-vis des sports



Espoir de la Mare n'a pu être présenté à la visite vétérinaire suite au cross - Photo : C Bricot

équestres et répond à l'une de ses missions en faveur du Haut Niveau définies par le Ministère de la Santé et des Sports.

Que demandez-vous à l'encadrement fédéral, aux cavaliers et aux propriétaires acteurs du haut niveau équestre ?

Les exigences de toute l'équipe fédérale que je porte sont précises et simples à retenir : que chaque discipline dispose des sportifs nécessaires pour monter 2 équipes de France avec, bien sûr, les remplaçants suffisants.

La stratégie pour y parvenir est le suivi sportif individualisé des cavaliers qui s'inscrivent dans un projet de haut niveau de manière à amener pour chaque discipline une douzaine de cavaliers au meilleur niveau. Les résultats doivent être mesurables au travers du programme établi par les sélectionneurs. Les cavaliers et les propriétaires doivent s'engager clairement vers les échéances olympiques sans utiliser la fédération et sa capacité à sélectionner pour l'international par opportunisme. Tout cela se traduit dans le projet sportif fédéral pour la conduite duquel nous allons redoubler de vigilance.

Propos recueillis par La Ref



Les élections en région

GUADELOUPE

Le 11 mai 2009, **Xavier Delloue** a été élu avec le comité directeur suivant :

Spécifiques : Pierre Couraud, Maryline Leonardi, Isabelle Poulet, Olivia Poulet.

Affiliés : Eric Hebert, Françoise Berthelot, Christian Rud, Denise Sanner.

Agréés : Sophie Lemaitre, Louis Nicoise.



Photo : FFE/JuNiThi

Jole partagée avec Thomas Soubes, sélectionneur

Titre européen et saison pro élite



L'équipe de France à l'heure de la Marseillaise - Photo : FFE/JuNiThi

CHAMPIONS D'EUROPE

La France confirme sa suprématie en décrochant un 15^e titre européen à Oviedo, Espagne, le 26 septembre. Face à la concurrence de l'Espagne, de l'Allemagne, du Portugal, de l'Angleterre et de la Belgique la France s'est imposée au terme de 4 matches. Victoire d'abord contre l'Allemagne, 16 à 0. Ensuite, contre le Portugal, 8 à 7. L'équipe ne comptait ce jour-là que 5 couples, plusieurs chevaux n'étant pas présentés à la visite vétérinaire. Après une solide préparation avec Thomas Soubes et Luc Laguerre, l'équipe, toujours à 5 cavaliers, affronte de façon très déterminée la Belgique lors de la demi-finale. Elle l'emporte par 12 buts contre 5.

Le dimanche, place à la finale contre l'Espagne. Bonne nouvelle, Zakaya, monture du capitaine de l'équipe, Romain Depons est de

nouveau sur le terrain. Motivés à bloc, les Bleus arrachent la victoire à l'équipe espagnole par 11 buts contre 5. La France avec Jean-Baptiste Depons / Silveris, Benoît Lévêque / Griverdière, Nicolas Thiessard / Phonak, Johann Pignal / Mon Dauphin, Jérôme hadjout / Perfect World et Romain Depons / Zakaya monte donc sur la 1^e marche du podium suivie par la Belgique et le Portugal.



7 ÉTAPES POUR 8 ÉQUIPES



Arles est champion de France en titre - Photo : FFE/JuNiThi

Les 8 plus grandes écuries de horse-ball vont se rencontrer sur 7 journées pour remporter la très convoitée coupe du Capitaine

Clavé. Les 8 formations du circuit Pro Elite se rencontreront 2 fois chacune, sur le principe des matchs aller-retour. Le classement est établi selon le système de points : 3 points pour une victoire, 2 points pour un match nul et 1 point pour une défaite. L'équipe qui remportera le plus de points à l'issue des 14 journées remportera le titre de champion de France pro élite.



13 ÉTAPES POUR 10 ÉQUIPES

Bien que le horse ball soit un sport mixte, il existe un circuit exclusivement féminin qui débute dès la catégorie junior. Au plus haut niveau, le championnat de France féminin met en présence 10 équipes : Coutainville, Chambly, Bel Air, Chambéry, Gif, Bordeaux Minx, PPE Nancy, Lacanau, Nancy Cheval Liberté et Loire sur Rhône. Selon le même principe que le championnat Pro Elite, ces équipes de charme se rencontreront sur 13 étapes.

Les forces en présence

Deux nouvelles équipes font leur apparition sur le circuit, Angers et CHBC qui viendront se frotter à Arles, détenteur du titre, Bordeaux, Chambly, Saumur et Chambéry.

Toutes les équipes :

ARLES : Benoît Lévêque, Eric Charles, Nicolas Thiessard, Ludovic Dupont, Mikel Le Gall, Mohammed Ittobane, Vincent Serrano. Ent. Yannick Le Gall

BORDEAUX : Romain, Benjamin et Jean Baptiste Depons, François Tessier, Thomas Pere. Ent. Bernard Depons

CHAMBLY : Florian Moschkowitz, Christophe Chatel, Johann Pignal, Jérôme Hadjout, Thomas Fox, Thomas Thouron-Dupin, Axel Dumas. Ent. Jean-Michel Pignal

SAUMUR : Thibault et Cédric Murzeau, Alan

Lefevre, Erwan Dureau, Maximilien Masse, Baptiste Vignal. Ent. Christophe Retaud

CHAMBÉRY : Julien Cabriol, Stéphane Gillot, Laurent Orgels, Grégory Chenal, François Bigo, Mathieu Balbiano, Jean-Christophe Le Blanc. Ent. Bertrand Leclercq

ARAMON : Mathieu Laguerre, Romain Souza, Mathieu Merlin, Alexandre Mazas, Hugo Leclerc, Adrien Barth, Ladislav Crauzas, Josellito Morales. Ent. Luc Laguerre

ANGERS : Ludovic et Benjamin Dehaumont, Florent et Alexandre Gaillard, Romain Vigneron, Samuel Boutin, Pierre-Hugues Henry. Ent. Cédric Murzeau

CHBC : Marianne Lecorre, Aurélien Dore, Kieran Rodian, Romain Paggetti, Benoît Mallet, Yves Neyt. Ent. Laurent Motard.

Calendriers

PRO ÉLITE MIXTE

7-8 nov	Montpellier
16-17 janv	Avignon
13-14 fév	St Lô
27-28 mars	Saumur
1er-2 mai	Soissons
29-30 mai	Nancy
12-13 juin	Jardy

PRO ÉLITE FEMMES

21-22 nov	Meurchin
5-7 déc	Paris Villepinte
11-12 déc	Paris Villepinte
16-17 janv	Avignon
13-14 fév	Saint Lô
20-21 fév	Givors
20-21 mars	Chambéry
27-28 mars	Saumur
10-11 avr	Pompador
1er-2 mai	Soissons
8-9 mai	Bordeaux
28-30 mai	Nancy
25-27 juin	Lignières

Toujours plus haut !

Vice-champion d'Europe de voltige en 2007, Nicolas Andreani n'avait pas l'intention d'en rester là. Après un championnat du monde 2008 qu'il juge décevant, il lui fallait revenir sur le tout devant de la scène à un an des JEM 2010. Le 2 août dernier, c'était chose faite, avec le titre européen décroché à Malmö.

RECONSTRUIRE



Nicolas Andréani - Photo : FFE/PSV

Blessé à une épaule six semaines avant le championnat du monde 2008, Nicolas Andreani termine 5^e et repart d'autant plus déçu qu'il visait un podium. « Ma

blessure est une explication, mais pas une excuse, souligne notre jeune champion. Après ce semi échec, il fallait que je tape très fort cette année. Je ne pouvais pas me permettre de me présenter aux JEM 2010 sans aucun résultat significatif depuis 2007. » Opéré en septembre 2008, il reste quatre mois sans voltiger et reprend l'entraînement en janvier 2009 seulement. Néanmoins, au printemps, il remporte le CVI de Saumur devant l'Allemand Kai Vorberg, son principal concurrent sur la scène internationale, double champion du monde et double champion d'Europe. Entre temps, Nicolas a décidé de changer sa voltige : « Je mise plus sur l'expression. J'ai beaucoup bossé avec mon chorégraphe dans l'idée de faire passer une émotion, en mettant plus de glisse, plus de liant. Ma voltige est moins gymnique et moins en force qu'avant. Ça a très bien réussi dès Saumur. Ça a été une surprise telle pour le jury qu'ils m'ont mis 1^{er} malgré quelques fautes. Je me suis dit qu'il y avait quelque chose à jouer

sur ce programme que je ne présentais alors qu'à 80% de mes possibilités. »

PRESSIION EUROPÉENNE

En arrivant en Suède cet été, Nicolas sait que tout se jouera sur les programmes libres. De fait, Kai Vorberg remporte les imposés, juste devant lui. Le lendemain, pour le libre, c'est au tour de Nicolas de l'emporter. Tout allait se jouer sur le programme technique. « J'ai besoin de voltiger dans le plaisir, explique notre champion. Or, je ne m'y retrouvais plus forcément. Je le réalisais pour le réaliser... ce fut notamment le cas à Aix-la-Chapelle, où Kai me bat alors que je l'avais battu à Wiesbaden. Aussi, à un mois du championnat d'Europe, j'ai décidé de changer mon programme technique. Je suis arrivé sur la piste sans pression, mais avec l'envie et le plaisir d'exécuter. Tout s'est déroulé au mieux. Je sors loin devant le 2^e et ça m'a fait passer 1^{er}. Restait un libre à exécuter et ça a été le plus difficile pour moi parce que c'était la première fois que j'étais 1^{er} dans un championnat avant la finale. Je n'ai pas dormi de la nuit et suis arrivé à la détente sur-tendu. Je n'étais plus en possession de mes moyens et je n'arrêtais pas de chuter. Je regardais mes adversaires sortir de piste euphoriques alors que je tenais mes debout tant bien que mal. La sérénité de Marina, ma longeuse, m'a beaucoup aidé. Et tout d'un coup, en arrivant en piste, il y a eu comme une bulle autour d'Idéfix,



Photo : Alina Atzler

Marina et moi. J'ai levé la main pour lancer ma musique, l'ai demandée plus fort, ce que je fais très rarement, et un frisson m'a traversé du haut de la nuque jusqu'aux talons. C'était comme une espèce d'éclair qui m'est passé dessus et je me suis mis en mode automatique. »

OBJECTIF JEM

Ce jour-là, Nicolas a été brillant, très brillant : « J'ai fait le programme de l'année et ça a été une grande victoire car nous étions dans une très grosse finale. Mais ce n'est qu'une étape. J'espère être champion du monde avec Marina et Idéfix. On me parle parfois de 2014. Idéfix aura 18 ans et moi 30. Matthias Lang a fini sa carrière à 30 ans. Alors je me dis que je pourrai en faire autant. Ce sera avec Marina, évidemment. Pour Idéfix, on commence à prendre les devants pour le préserver. La véto, Natacha Gimenez, commande des ferrures spéciales pour soulager au maximum toutes les tensions éventuelles. De toute façon, ce sera avec Idéfix ou ce ne sera pas. » - Agnès Lopez Chardonnet

▲ ARGENT EUROPÉEN POUR ASTIER NICOLAS



Photo : Lecomplet.com

La France repart avec une médaille d'argent lors des championnats d'Europe Jeunes cavaliers de concours complet qui ont eu lieu à Waregem, Belgique, les 12 et 13 septembre. Le titre de vice-champion d'Europe individuel est en effet remporté par Astier Nicolas et *Jhakti du Janlie*. 4^e à l'issue du dressage, le couple est sans faute au CSO et sur le cross avec 1,20 pt de temps dépassé, ce qui lui permet de monter sur la 2^e marche du podium. L'équipe de France est éliminée. - FM

▲ COUPE DU MONDE

Patrice Delaveau et *Katchina Mail* se classent 3^e à Oslo, le 11 octobre et 7^e à Helsinki, le 18 octobre. Cela leur permet de marquer 25 points au classement Coupe du Monde Rolex FEI et de prendre la 2^e place du classement provisoire à l'issue des 2 premières étapes. A noter que Kevin Staut marque 3 points à Oslo avec *Le Prestige Saint-Lois*. A Helsinki, Timothée Ancaume est 11^e avec *Jarnac*. Il manque le barrage pour un point de temps dépassé, mais marque 6 points. Pénélope Leprévost est 12^e avec *Mylord Carthago HN* et marque 5 points. Nos 4 Français sont tous



Photo : FFE/PSV

Patrice Delaveau et Katchina Mail

dans le top 20 à l'issue des 2 étapes. Le suisse Daniel Etter et *Peu à peu*, son hongre de 13 ans, sont solidement installés en tête avec 2 victoires et 40 points - FM

▲ EUROPE PONY-GAMES

Carton plein pour la France avec 4 médailles aux championnats d'Europe de pony-games qui ont eu lieu à Marseille-Pastré du 17 au 19 juillet. L'équipe Open avec Mathilde Hévin/*Hevéa d'Hambye*, Félix Chevallier/*Marinella*, Gaétan Séjalon/*Océane*, Florian Pépin/*Navarro* et Ghislain Deslandes/*Lancia* est sacrée championne d'Europe. En catégorie Benjamins, l'argent revient à Colin Verdelhan/*Lio*, Quentin Gargallo/*Flicka*, Lucas Marion/*Diabliesse*, Héloïse Le Guern/*Kirikou 3 Rivières* et Victor Hévin/*Toupie*. En Minimes, les Français Thomas Le Guern/*Farelle*, Elina Verdelhan/*Pop Corn*, Vanina Mahoudeaux/*J't'Adore de Russée*, Iphigénie Delpuech/*For You* et Abel Fourrier-Rabillon/*Love You de Cé* sont aussi vice-champions d'Europe.



Colin Verdelhan et Lio - Photo : Collection

Quant aux Cadets, Marie Muller/*Pégase*, Marie Pierrard/*Isa de Russée*, Camille Mitteault/*Loustic de Castille*, Joseph Suchet/*Gégé* et Théophile Mauvisseau/*Eclair de Russée*, ils décrochent le bronze. Lors des championnats du Monde individuels qui ont eu lieu à Romsey, Angleterre du 23 au 24 juillet, Colin Verdelhan et *Lio* sont médaillé d'argent en catégorie Benjamin. Bravo à ce jeune cavalier de 11 ans qui a été en 2009 champion de France, vice-champion d'Europe et du Monde. - FM



Photo : Gilly Wheller/FEI

▲ BRONZE EUROPÉEN POUR ROMAIN LAPORTE

Romain Laporte et *Novisaad d'Aqui* remportent le bronze individuel lors du championnat d'Europe d'endurance qui a eu lieu à Assise, Italie, le 26 septembre au terme d'une épreuve sévère où l'on n'a compté que 31 concurrents à l'arrivée sur 130 partants. L'équipe de France est éliminée. - FM

▲ CCIO 3* DE BOEKELO

L'équipe de France composée de Nicolas Touzaint/*Tatchou*, Cédric Lyard/*Narcos de Soulac*, Jean-Lou Bigot/*Johara de Petra*HN* et Stanislas de Zuchowicz/*Mutin du Vallon* se classe 2^e du CCIO 3* de Boekelo, Pays Bas, le 11 octobre derrière l'Allemagne et devant l'Angleterre. - FM

▲ KEVIN STAUT DANS LES 10

Après avoir été champion d'Europe avec *Kraque Boom* et 3^e du Grand Prix de Chantilly avec *Le Prestige Saint Lois*, Kevin Staut remporte avec *Silvana* le Grand Prix du CSI 3* de Donaueschingen, Allemagne le 20 septembre. Grâce à ces performances, Kevin s'installe dans le Top 10, étant 9^e cavalier mondial de saut d'obstacles. - FM

▲ CPDEI 3* DE MULHOUSE

Du 9 au 11 octobre a eu lieu à Mulhouse le 1^{er} concours paraéquestre de dressage international 3* en France. 28 concurrents venant de 6 nations ont répondu présents. La RLM a été fructueuse pour les Français : Céline Gerny, Ambre Tomas et Adib El Srakbi remportent l'épreuve respectivement en grade 1B, grade 2 et en grade 3. Thibault Stoclin est 2^e en grade 3. Nathalie Thill, grade 2, et José Letartre, grade 3, sont 3^e. Ces classements permettent à l'équipe de France de remporter la Coupe des Nations. - FM



Jumping de Chantilly

1 Timothée Anciaume et *Jarnac* survolent littéralement le Grand Prix du CSI 4* devant John Whitaker/*Casino* (3) et Kevin Staut/*Le Prestige St Lois* (4).

5 De gauche à droite : Richard Cacciari, vice président de Chantilly Jumping, Arnaud Jacquinet, de Moët et Chandon, Gilles Perrière, Christian Paillot, Marwan Lahoud et Gérard Manzinali, président de Chantilly Jumping.

6 Echanges entre Yves Bienaimé, Fondateur du Musée Vivant du Cheval, Gérard Manzinali, Eric Woerth, Ministre du Budget, et Maire de Chantilly, Mathieu Vincent, chef d'établissement de l'hippodrome de Chantilly, Serge Lecomte et Pierre Ketterer.

7-8 Grand succès pour les dédicaces de Kevin Staut, tout sourire avec ses fans.

Photos : Sportfot, FFE, C Bricot





Grand National à Jablines : Kineton-Passier : et de 2 !

La dernière étape du Grand National dressage laissait présager un duel entre les Ecuries Kineton-Passier et Château des Iles-Lambey, respectivement 1^{ère} et 2^e au classement provisoire. Or, la surprise vint de la victoire de Jean-Philippe Siat / *Tarski Van de Zuuthoeve* (4-5) qui permet au Team Normandie (2) de

souffler la 2^e marche du podium final à Château des Iles-Lambey. Kineton Passier réussit la passe de 2, grâce à la 2^e place ex aequo de Julia Chevanne qui déroulait la dernière reprise de *Calimucho*, à la veille d'une retraite bien méritée (1-3).

Photos : FFE/PSV



Pl	Ecurie	Cumul	Logo
1	Kineton-Passier, Julia Chevanne-Rémy Issartel	34 pts	
2	Team Normandie, Ludovic Henry-Jean-Philippe Siat	33 pts	
3	Château des Iles-Lambey, Marc Boblet-Anne Montagnier	32 pts	
4	Puy du Fou-Villa do Retiro, Isabelle et Carlos Pinto	28 pts	
5	Kineton-Sprenger, Pierre Subileau-Marina Van den Berghe	21 pts	
6	DP Nutrition-Ecolit, Dominique d'Esmé-Hélène Legallais	16 pts	
7	Royal Horse-Design Media, Thibault Cambourieu-Sylvie Corellou	15 pts	
8	Laboratoire Bonne-Sellerie La Grange, Constance Ménard-Gilles Siauve	13 pts	



1
2



3
4
5





1 2



3 4



2^e National Enseignants à Saumur



- 1 Le podium CSO toutes catégories.
- 2 Les médaillés en dressage avec le colonel Jean Michel Faure, Robert d'Artois, Nadine Cochenet et Emmanuel Feltesse.
- 3 Fabien Debost, double champion de France en CSO et hunter.
- 4 Jessica Michel et *Riwera* remportent le championnat de dressage.
- 5 Adrien Schauly et *Kiwi d'Auton*, 1^{ers} du championnat de CCE.
- 6 Le podium du CCE toutes catégories.
- 7 Des selles ont été remises aux vainqueurs.
- 8 L'apéritif des Régions en toute convivialité.

Photos : Les Garennes, Alain Laurioux/ENE



5 6



7 8





Le Meeting des Propriétaires

Jets d'eau, drapeaux, vélos, dressage, remise des Trophées des meilleurs propriétaires, top model, émotion, podiums, saut d'obstacles, championnats western, soleil, rencontres, vigilance, lumières et sourires. C'est tout cela le Meeting 2009 dans le regard que pose Frédéric Morand, photographe inspiré du concours qu'il préside.

Portraits et ambiance : photos F Morand

Sport : photos Maindru



Nouveau lieu pour mieux vous accueillir

En 2009, le Salon du Cheval change d'espace. Il s'installe au parc des Expositions de Paris Nord Villepinte pour plus de confort et de facilités. Visitez.



Photo : Comexposium

UN LIEU SPACIEUX

Le salon du Cheval de Paris se tiendra dans 2 halls, de plain-pied pour 73 000 m² au total, 46 000 m² d'exposition dans le hall 6 et 27 000 m² dédiés aux concours et spectacles dans le hall 5.b, 2 000 chevaux, ânes et poneys à admirer et découvrir et 8 carrières, soit 2 fois plus qu'en 2008, pour davantage de spectacles, davantage d'animations et davantage de disciplines.

FACILEMENT ACCESSIBLE

Le parc des Expositions de Paris

Nord Villepinte se situe à seulement 30 minutes du centre de Paris, à 5 minutes de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle. Il est à proximité de 2 gares TGV, d'une gare RER et des autoroutes A1-A104 - A3 - A86, sortie Parc des Expositions.

Des navettes gratuites Aller/Retour partiront de la Porte Maillot pour conduire les visiteurs directement au Salon.

Le parc des Expositions dispose de 14 000 places de parking. Les tarifs parking sont de 15 € environ par jour pour les visiteurs, et gra-

tuit pour ceux qui viennent avec un cheval pour participer aux animations et concours du Salon.

PARFAITEMENT ADAPTÉ

Tout a été mis en place à Villepinte pour un confort de visite optimum. Plus de 3 500 places assises en tribunes sont prévues. Le hall 6, de plain-pied, permet d'accueillir l'ensemble des exposants ainsi que 6 carrières sur un seul et même niveau.

Quant au hall 5b, il s'agit d'un écrin magnifique pour des événements de prestige comme le GUCCI Masters, Jumping International CSI 5*, le Championnat du Monde du Cheval Arabe ou encore le Master International de Voltige.



Photo : E Knoll

Nouvel espace : PARIS'ci la visite

Que vous soyez professionnel de la filière, propriétaire amateur, ou intéressé par les métiers du cheval, l'espace PARIS'ci la visite, en partenariat avec les Haras nationaux, vous propose de rencontrer un expert pour vous guider dans votre recherche. Lieu de conseil et d'échanges privilégié, l'espace PARIS'ci la visite vous permet de poser votre question à un expert des Haras nationaux, qui identifiera avec vous, selon votre profil, les exposants, animations, conférences, événements qui vous permettront de trouver les réponses à vos besoins et à vos attentes. Les équipes des Haras nationaux vous aident à optimiser votre visite au Salon et favorisent ainsi les échanges entre les publics professionnels ou non de la filière équine.

Secret de champion

Le Salon du Cheval de Paris et Equidia proposent aux jeunes cavaliers un jeu-concours pour gagner une leçon d'équitation avec un cavalier de l'équipe de France !

Pour monter en plein cœur du Salon avec Kevin Staut ou Marc Boblet comme moniteur rendez vous sur www.salon-cheval.com.

5-13 DÉCEMBRE 2009

Paris Nord Villepinte

www.salon-cheval.com

NOUVEAU LIEU

+ ACCESSIBLE + DE CONFORT
+ D'ANIMATIONS + DE CHEVAUX



GUCCI MASTERS
JUMPING INTERNATIONAL CSI 5*
Du 10 au 13 décembre

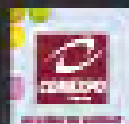


MASTER INTERNATIONAL DE VOLTIGE
5 et 6 décembre



CHAMPIONNAT DU MONDE DU CHEVAL ARABE
4, 5 et 6 décembre

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE* le 4 décembre de 15h à 17h
1^{re} Épreuve du Championnat



Le manufacturier officiel du
CENECA
Centre national des épreuves
Arabisantes

Billets en vente : 0892 707 307 (0,34€ TTC/min)

www.salon-cheval.com et points de vente habituels

*Offre libre et gratuite à la première épreuve du Championnat du Monde du Cheval Arabe le 4 décembre de 15h à 17h dans le cadre de la saison d'accueil du Salon du Vétérinaire, du Salon du Cheval et du Salon du Cheval de Paris pour les zones de contact 5 décembre à 10h.

Rendez-vous à Villepinte

La FFE vous donne rendez vous à Paris Villepinte dans le cadre du Salon du Cheval avec un vaste espace dédié aux clubs et aux licenciés.

STAND FFE

Situé Hall 6 - K 52, le stand FFE vous accueille pendant tout le Salon, Hall 6 - K 52. La DTN, FFE Compétition, FFE Club, FFE Développement et FFE Communication seront plus particulièrement mobilisés pour répondre à toutes les questions du public et des clubs.

Kevin Staut, champion d'Europe de saut d'obstacles, assurera des séances de dédicace pendant le CSI 5*, du 10 au 13 décembre. A suivre dans La Lettre Fédérale

les différentes animations dans le détail. A noter la remise des prix du Trophée FFE Generali de l'Innovation Pédagogique le vendredi 11 décembre à partir de 17 h.

PARTENAIRES

4 partenaires de la FFE seront présents sur le stand. Le cabinet Pezant sera à votre disposition pour proposer des solutions d'assurance dans tous les domaines. Le GHN sera pour la première fois sur le stand FFE. Voir page 34. Cheval Qualité France répondra à



Photo : FFE/PSV

toutes vos questions labels et qualité. La Ligue pour la Protection du Cheval communiquera sur la prévention et les démarches à effectuer en cas de maltraitance. Elle donnera aussi des conseils pour s'occuper au mieux de son cheval et présentera le partenariat avec France Galop pour la reconversion des galopeurs en fin de carrière.

Le CNTE au Salon



Photo : CQF/BG

Le CNTE entend affirmer sa présence au prochain Salon du Cheval de Paris, cette année à Villepinte. Son emplacement sera intégré au site de la FFE, Hall 6 - K52, où il disposera d'une superficie de 30 mètres carrés face au village du tourisme équestre. Le stand du CNTE se veut pôle d'accueil, d'échange et de rencontre, destiné à tous les acteurs de l'activité :

CRTE, CDTE, clubs, professionnels, associations, cavaliers indépendants, grand public. Les élus du CNTE souhaitent vivement organiser ces rencontres en étant très présents, pour répondre aux questions, connaître les attentes des uns et des autres, diffuser informations et conseils. Il a été proposé à chaque région de préparer des dossiers de maniement facile contenant tous documents utiles : tiré à part de Cheval Nature, catalogue national des gîtes et relais, documentation touristique afférente. Opération destinée à orienter vers les régions concernées, éventuellement promouvoir les absents. Un « jeu de piste – course aux trésors » conduira les participants vers les régions où ils seront accueillis par les professionnels, avec leurs produits du tourisme équestre. Mettant à profit l'affluence du week-end, le stand du CNTE sera mis à la disposition des régions pour organiser une présence accrue de celles-ci. Un planning spécifique sera organisé pour faciliter cette promotion en un lieu spécialement attrayant et bien situé. Les aspects accueil et convivialité seront particulièrement privilégiés. -Hervé Delambre

AG FFE

L'Assemblée Générale FFE aura lieu le jeudi 10 décembre à partir de 14 h. C'est l'occasion de s'informer complètement sur toutes les actions menées par la Fédération. Le vote sur place est possible pour ceux qui ont apporté leur bulletin et qui n'ont ni voté par internet, ni voté par correspondance. Ce jour-là, tous les élus sont présents et c'est l'occasion de les rencontrer, notamment à l'issue de l'AG.

ESPACE AGORA

La FFE propose le jeudi 10 décembre, jour de l'Assemblée Générale, et journée spéciale enseignants, deux interventions à l'espace Agora. De 12 h à 13 h, les *qualifications professionnelles et spécialisations de la FFE*, par Pierre Ollivier, CTN chargé de la formation. De 16 h à 17 h, *La compétition club de dressage : le règlement 2010 et ses nouveautés*, par Emmanuelle Schramm, CTN chargée de la compétition.



Photo : Haras de la Cense

Le cheval au centre du débat



Le carrousel brésilien de 12 shetlands en licoi et cordelette présenté par Brimbordon a été plébiscité - Photo : Haras de la Cense

PROJET PÉDAGOGIQUE

L'équitation éthologique fait partie intégrante de l'enseignement de l'équitation et du projet pédagogique du club à Meudon, Brimbordon, Jardy, 92, La Grenadière et Anadé, 37 : « Ainsi, nous enseignons aux cavaliers à être « animaliers » avant d'être cavaliers », précise Jean-François de Mieulle. Philippe Audigé poursuit : « L'équitation éthologique s'inscrit sur les valeurs éducatives transmises au poney club. Elle permet une mise en confiance du poney qui entraîne un respect mutuel ». Elle resitue aussi le cheval comme être vivant : « Dans les gros clubs urbains, enchaîne Emmanuel Feltesse le risque est que le cheval soit considéré comme un simple outil. L'équitation éthologique évite cet écueil en faisant comprendre que chaque cheval fonctionne différemment avec son propre caractère ».

ACCUEILLIR UN PUBLIC PLUS LARGE

L'équitation éthologique introduit une démarche différente. « Grâce à ces méthodes, des personnes qui appréhendent l'animal-cheval bénéficient d'une initiation en toute sécurité et confiance », précise Jean-Luc Vernon. Opinion partagée par Philippe : « L'équitation éthologique qui comprend beaucoup de travail à

Le forum des Rendez-vous éthologiques de La Cense a permis de mettre en avant les atouts de l'approche éthologique au sein du club. Rencontre avec les intervenants dirigeants de clubs, Philippe Audigé, Annie Berthier, Emmanuel Feltesse, Jean-François de Mieulle et Jean-Luc Vernon et avec Jean-Pierre Vergnier, directeur du Haras de la Cense.

si, l'on se rapproche de l'écoute du cheval dans la recherche de l'attitude juste, précise Jean-Luc. L'équitation éthologique existe dans l'équitation classique. Notre objectif est de changer de discours en tenant compte du comportement du cheval ».

« L'équitation éthologique permet de rassembler autour du cheval tous les acteurs du club, y compris les non-pratiquants », remarque Emmanuel. Pour Annie Berthier, l'équitation éthologique est un moyen formidable pour aider les adultes à débiter l'équitation. Aussi, grâce à une meilleure connaissance du cheval, les cavaliers sont associés à la préparation d'une cavalerie adaptée. « Nous utilisons l'approche éthologique pour le débouillage, explique Philippe. La désensibilisation entraîne un confort psychologique de l'animal ».

SYNERGIE AVEC LES AUTRES DISCIPLINES

L'éthologie doit s'inscrire dans toutes les disciplines pour aller vers le bien-être du cheval. « Ain-

si, l'on se rapproche de l'écoute du cheval dans la recherche de l'attitude juste, précise Jean-Luc. L'équitation éthologique existe dans l'équitation classique. Notre objectif est de changer de discours en tenant compte du comportement du cheval ».

« L'équitation éthologique permet aussi aux cavaliers de compétition de résoudre autrement les difficultés rencontrées », souligne Emmanuel. Et Annie de poursuivre : « Dans le cadre de l'entraînement, le cavalier a tendance à oublier l'animal au profit de la technique. Nous le remettons au premier plan avec sa sensibilité et ses émotions, ce qui développe la complicité cheval/cavalier ».

Philippe conclut : « Aujourd'hui, l'équitation éthologique est un état d'esprit incontournable dans les clubs ». Jean-Pierre enchaîne : « En bref, cette approche permet d'être plus performant pour le plus grand bonheur des cavaliers, chevaux et de l'équipe du club ». Un véritable facteur de développement pour les clubs ! - F Monnier

Succès des 10^e journées éthologiques

Le soleil et le dixième anniversaire aidant, les rendez-vous éthologiques de La Cense ont pris les couleurs d'une garden-party très courue. À côté des démonstrations, des visites du Haras en voiture hippomobile et des baptêmes à poney, une grande exposition de photos équestres de Yann Arthus-Bertrand avait été installée sous les auvents du bâtiment principal où les auteurs dédicaçaient leurs ouvrages. - DL



Photo : Haras de la Cense

▲ Mettez vos images en valeur

A l'intérieur de tous les articles, l'icône image vous permet d'insérer autant d'images que vous voulez. Vous faites parcourir deux fois pour télécharger les images de votre ordinateur sur le serveur et du serveur dans la page. Ensuite, vous avez plusieurs choix dans l'onglet Informations sur l'image. Détails.

ALIGNEMENT



La boîte Alignement vous permet de décider de la place de votre photo. A gauche ou à droite, le texte se placera autour de l'image. Abs haut, centré ou bas, alignera votre image sur le haut, le bas ou le milieu de votre ligne de texte. Un Abs centré sera utile pour mettre un logo à côté d'un gros titre par exemple. Le logo sera sur la même ligne centré en hauteur par rapport au texte. Haut et Bas mettent votre image à gauche et votre ligne de texte en haut ou en bas alignée horizontalement sur votre texte.

BORDURE

La boîte Bordure vous permet d'encadrer votre image. Il faut mettre un chiffre qui est le nom-

bre de points. 2 ou 3 pour un filet fin. 10 ou 15 pour un gros cadre noir. A tester.

ESPACEMENT

La boîte Espacement vous permet de créer une zone transparente autour de votre image qui éloigne le texte. Indispensable si vous avez aligné à gauche ou à droite. Sinon, votre image est collée au texte. 5 est une petite gouttière fine. 10 est une gouttière classique. Les chiffres sont des points et non des cm. Horizontal met la gouttière en haut et en bas et Vertical la met à droite et à gauche.

TEXTE DE REMPLACEMENT

Renseigner la boîte Texte de remplacement permet que ce texte s'affiche quand le navigateur de l'internaute ne lui permet pas de voir l'image. Il faut lui donner un nom sympa qui décrit l'image. Poulain dans la neige, plutôt que IMG_2673.

▲ Fin d'année web

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE

Les longues nuits d'hiver sont propices aux grands surfs sur le net. Donnez un air de fête à votre site. Mettez une jolie carte de vœux à l'accueil.

Retrouvez votre plus belle photo du club, des poneys ou des chevaux sous la neige et mettez les en guirlandes sur votre page d'accueil après un petit bricolage photoshop ou faites un concours pour la carte de vœux du club.

Dès que c'est prêt, faites votre page et renseignez la date de publication 15 décembre au 31 janvier par exemple.



bre au 31 janvier par exemple.

Votre page s'affichera automatiquement le 15 décembre et sera retirée automatiquement de la publication le 31 janvier.

DEMANDEZ LE PROGRAMME 2010

Profitez en pour mettre en ligne votre programme de l'hiver, les vacances de Noël, d'hiver, le calendrier de 2010...

De multiples sites internet vous proposent de créer votre calendrier. Faites le et mettez le en ligne. Vous n'aurez plus qu'à dire à vos cavaliers d'aller le télécharger sur le site. Imprimez vos cartes de visite du site. Ils y penseront plus facilement.

Au passage, ils verront vos annonces d'activités et ils augmenteront la fréquentation de votre site que vous pourrez suivre en allant dans Administration / Statistiques.

Nouveautés

A l'accueil de l'administration de votre site, la rubrique Arborescence s'est enrichie de 2 entrées. Livre d'Or est un raccourci qui vous permet en quelques clics de lire, publier ou supprimer les messages reçus. Les pages FFE comportent l'arborescence de la nouvelle rubrique LeMel FFE qui vous est servie automatiquement. Si vous le souhaitez, vous pouvez retirer des pages de l'affichage. Comme les pages SIF, vous ne pouvez pas les supprimer, ce qui vous permet de changer d'avis et de les publier à nouveau si vous voulez.

▲ **HIPPO EXPO**

La 2^e édition du Salon de l'Anglo Arabe, Hippo Expo aura lieu du 21 au 22 novembre au Parc des Expositions de Périgueux. Présentation des étalons Anglo Arabes, championnat de France des yearlings AA, vente de chevaux de sport. Contact T 05 53 08 11 14. - FM

▲ **VENTES CAVALESCENCE**

Le Salon du Cheval de Ferme Expo à Tours accueillera les 7 et 8 novembre la 1^e vente Cavalescence. Dans le cadre de cette vente, dont l'objectif est de faciliter la rencontre du cavalier amateur avec sa future monture, les éleveurs de la région Centre présenteront de jeunes chevaux de 3 à 5 ans, tous testés sur le plan comportemental. www.cavalescence.fr. - FM

▲ **JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le CNTE organisera en 2010 une journée du développement durable. Des démarches seront entre-

prises à tous niveaux pour inciter tous les acteurs de l'activité à s'y impliquer concrètement. Plus d'informations dans une prochaine REF. - HD

▲ **EQUIRENCONTRES**

L'édition 2009 des Equirencontres organisées par l'AVEF et Merial auront lieu le 12 décembre de 14 à 17 h au salon du Cheval de Paris, hall 6. 3 thèmes y seront abordés : les vaccins, l'imagerie médicale et la dentisterie. Retransmission en direct des débats sur FFE TV. - FM

▲ **CADRE NOIR À RENNES**

Pour la 1^{ère} fois depuis 25 ans, le

Cadre Noir de Saumur se produira à Rennes du 16 au 20 décembre. Les Ecuyers seront accompagnés par l'orchestre symphonique de l'Opéra de Moscou et le Bagad de Lann-Bihoué.

www.cadrenoirrennes.com

▲ **EXPERTISE ÉQUINE**

La Compagnie Nationale des experts équins organise le 19 novembre un séminaire de formation à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort. Deux thèmes y seront abordés : présentation des travaux sur l'évolution des vices rédhibitoires et démarche qualité dans l'expertise judiciaire. Ouvert à tous. T 04 98 05 40 62. - FM

Nicole Blanc

Le 24 août, Nicole Blanc a été nommée par décret du Président de la République directeur général des Haras Nationaux, succédant à François Roche-Bruyn. Ingénieure générale du génie rural, des eaux et forêts, Nicole Blanc a été notamment sous directrice des haras du Pin et des Bréviaires, chef du bureau de l'équitation au Ministère de l'Agriculture et ingénieure générale au Conseil général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces Ruraux. - FM



Photo : FFE/PSV

CARNET D'ADRESSES

FFE SITE DE LAMOTTE Siège social : Parc Equestre 41600 Lamotte

FFE Parc	T 02 54 94 46 11	F 02 54 94 46 10	parc@ffe.com
FFE Club & OD	T 02 54 94 46 21	F 02 54 94 46 20	club@ffe.com
FFE Compétition	T 02 54 94 46 31	F 02 54 94 46 30	competition@ffe.com
FFE Formation	T 02 54 94 46 52	F 02 54 94 46 50	formation@ffe.com
FFE Tourisme / CNTE	T 02 54 94 46 80	F 02 54 94 46 81	tourisme@ffe.com
FFE Développement/La Ref	T 02 54 94 46 71	F 02 54 94 46 77	laref@ffe.com

FFE SITE DE BOULOGNE 81 av E. Vaillant 92517 Boulogne Cedex

FFE Affaires générales	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 00	direction@ffe.com
FFE Haut Niveau	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 53	hautniveau@ffe.com
FFE Communication	T 01 58 17 58 22	F 01 58 17 58 19	medias@ffe.com

FFE SITE DE LA VILLETTE 9 boulevard Macdonald 75019 Paris

FFEcompet	T 01 44 65 28 80	F 01 44 65 28 92	ffecompet@ffe.com
-----------	------------------	------------------	-------------------

ADRESSES UTILES

Generali Cabinet Pezant - BP 3032. 14017 Caen Cedex 2	T 02 31 06 11 60	F 02 31 94 24 74	caen@agence.generalifr
CQF - Parc Equestre. 41600 Lamotte	T 02 54 94 46 14	F 02 54 94 46 18	info@cheval-qualite.com
ENE - Le Cadre Noir. BP 207. 49411 Saumur	T 02 41 53 50 50	F 02 41 67 63 08	stages-ene@cadrenoir.fr
FEI - Avenue de Rumine 37. CH1005 Lausanne. Suisse	T 00 41 21 310 47 47	F 00 42 21 310 47 60	
FIVAL - 124 rue du Vieux Pont de Sèvres. 92100 Boulogne	T 01 47 61 07 71	F 01 47 61 19 72	contact@fival.info
GHN - 12 avenue de la République. 41600 Lamotte	T 02 54 83 02 02	F 02 54 83 02 03	infos@ghn.com.fr
Haras Nationaux - SIRE. BP 3. 19231 Arnac-Pompadour Cedex	T 08 11 90 21 31	F 05 55 73 94 83	www.haras-nationaux.fr
SIF - 14490 Litteau	T 02 31 51 21 10	F 02 31 51 21 15	

(Fax réservé pour les formulaires de validation de licence compétition)

Créer un spectacle équestre dans son club

La commission des spectacles équestres de la FFE propose aux enseignants et dirigeants de participer au Forum FFE qu'elle organise en Avignon du 13 au 15 janvier, dans le cadre du Salon Cheval Passion.



Photos : Cheval Passion/J Rey



Photos : Cheval Passion/J Rey

SPECTACLE DE A À Z

Le forum permettra de suivre toutes les étapes de la création d'un spectacle, depuis la conception jusqu'à la présentation finale. L'accent sera mis, de manière concrète et didactique, sur l'optimisation des moyens dont les clubs disposent pour mettre en place un spectacle équestre dans leur structure. Les interventions seront assurées, à la fois par des professionnels du spectacle équestre et par des enseignants d'équitation.

ATELIERS

Le forum aura un aspect interactif prononcé. Des ateliers de 10 personnes seront mis en place afin de répondre au mieux aux attentes des congressistes et pour favoriser les échanges avec les différents intervenants. Ainsi les participants auront l'opportunité de faire partager et de recueillir le maximum d'informations lors des ateliers suivants :

- 3 ateliers techniques avec mise en pratique sur un petit groupe de poneys,
- 1 atelier costumes,
- 1 atelier décors.

Le but est qu'à la fin de la formation, chacun reparte avec des idées concrètes sur la meilleure manière de monter un spectacle au sein de son club.

PROGRAMME DU FORUM

Mercredi 13 janvier 2010 (pour les enseignants disponibles)

- 9 h 30 : Accueil des participants au séminaire
- 10 h : Répétitions des spectacles poneys sélectionnés pour Pony Passion
- Déjeuner libre dans le cadre du Salon Cheval Passion
- 14 h : Représentation des 10 spectacles poneys sélectionnés pour Pony Passion
- Dîner libre

Jeudi 14 Janvier 2010

- 9 h : Accueil des participants au séminaire (ceux qui n'ont pas pu arriver le mercredi)
- 10 h : Séminaire sur les thèmes Comment concevoir votre spectacle? et Utilisation du spectacle comme outil pédagogique dans le club.
- Déjeuner en commun
- 14h : Ateliers pratiques hall A
- Dîner libre

- Soirée Spectacle Les Crinières d'Or

Vendredi 15 janvier 2010

- 9 h : Dans le cadre du Salon Cheval Passion Journée Faites du cheval votre métier : présentation des métiers du cheval et des spectacles équestres sous forme d'ateliers
- 10 h : Découverte du MISEC, Marché International du Spectacle Equestre de Création, où des organisateurs de spectacles venus de l'Europe entière font leur marché du spectacle équestre
- 13 h : Déjeuner de clôture en commun
- 14 h : Présentation d'équitation de Tradition
- 15 h : Présentation des équitations de Travail
- 16 h : Fin du séminaire.

▲ S'INSCRIRE

L'inscription comprend :

- L'accès au Forum et la participation aux ateliers,
- L'entrée au Salon Cheval Passion, les 13, 14 & 15 janvier,
- L'entrée aux Crinières d'Or le jeudi soir 14 janvier,
- Le repas du jeudi midi 14 au restaurant du parc,
- Le repas du vendredi midi 15 au restaurant du parc,
- L'accès au MISEC.

▲ FRAIS D'INSCRIPTION :

- Adhérent FFE : 50 €
- Non adhérent : 80 €

La FFE prend en charge 30 € pour chacun des dirigeants et enseignants des clubs adhérents.

A prévoir votre hébergement. Liste d'hôtels disponibles sur demande à l'Office de Tourisme d'Avignon. Tel 04 32 74 32 74. Mel : information@ot-avignon.fr

▲ RÉSERVATION

Renvoyer avant le 5 janvier 2010 le bulletin d'inscription qui figure au dos de la feuille d'expédition de cette REF à FFE Développement Parc Equestre 41600 Lamotte accompagné d'une autorisation de prélèvement de 50 € par personne sur le compte club ou d'un chèque de 80 € par personne à l'ordre de la FFE. Fax 02 54 94 46 77. Mel : developpement@ffe.com



Le principe général d'interdiction d'écoulement de lisier dans le sol doit guider la construction d'une fumière étanche.

SE POSER LES BONNES QUESTIONS

- Nombre de chevaux présents dans l'écurie
- Période entre deux évacuations
- Place disponible sur la propriété : accessibilité, surface d'épandage et de stockage
- Emplacement autorisé par rapport à la réglementation et au voisinage
- Curage manuel ou matériel
- Distance par rapport aux écuries
- Protection des accès à la fumière pour les enfants et les chevaux
- Type d'enlèvement : exemple, un camion semi remorque = 90 m³ maximum

CHOIX DE CONSTRUCTION

1. La Réglementation

Se référer à l'Article 155 du règlement sanitaire départemental (RSD) disponible dans chaque Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales (DDASS)

Exemple de réglementation sanitaire (Fiche n°4)

Interdiction à moins de 35m :

- d'un puits, d'un forage,
- d'une source, d'un aqueduc,
- d'une installation de stockage d'eau.

Interdiction à moins de 50m :

- d'un immeuble habité,
- d'une zone de loisirs,
- d'un établissement recevant du public,
- à côté des voies de communication.

Il est néanmoins conseillé d'analyser la nature du voisinage.

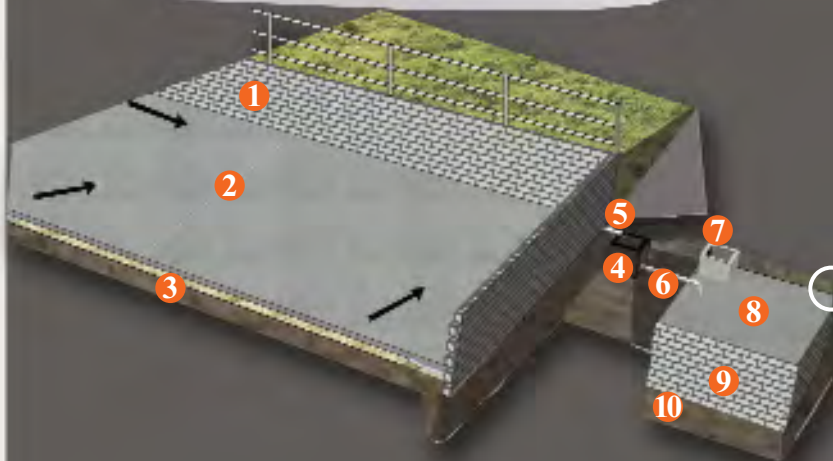
Respect des règles d'urbanisme :

- Déclaration de travaux, autorisation de travaux ou permis de construire selon les cas.



DOSSIER CONSTRUCTION

FUMIÈRE EN BLOCS À BANCHER, ENTERRÉE SUR DEUX CÔTÉS



FUMIÈRE EN ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS



Photo Bonna sabla

BLOC À BANCHER ÉCLAIR TYPE 3 (EXCLUSIVITÉ POINT.P)



ATTENTION CLU

Retrouvez tous ces produits et ma
Pour tout renseignement, consu

TECHNIQUE D'UNE FUMIÈRE

- 1 Bloc de coffrage
- 2 Joint de dilatation
- 3 Fondations graviers ou briquillons
- 4 Avaloir décanteur
- 5,6 Tuyauterie diamètre 0,15m
- 7 Regard de visite de la fosse
- 8 Plafond fosse étanche
- 9 Bloc de coffrage
- 10 Polyane



RÉCUPÉRATION DES EFFLUENTS DANS LA FOSSE À DÉCANTER



Photo Bonna sabla



Photos FFE Parc

2. Volume de fumière

Le volume est fonction du nombre de chevaux et de la litière. La superficie de stockage est fonction de la période entre deux évacuations. Il faut tout de même prévoir plus grand en cas de retard d'évacuation.

- Production moyenne d'un cheval : 14kg de crottin + 9l d'urine = 23kg d'excréments.
- Quantité moyenne de fumier de paille par jour : 23kg d'excréments + 13 à 17kg de paille = 150l ou 36 à 40 kg de fumier de cheval.
- Quantité mensuelle : 1 200kg ou 5m³ pour des chevaux en boxes en permanence.

3. Emplacement de la fumière

- Pas trop loin des écuries
- Eviter les trop fortes pentes
- Enlèvement et chargement faciles d'accès et sécurisés (pour un semi: 4,5m de haut)
- Sans danger pour le passage des enfants et des chevaux,
- Risque de chute important pour les fumières enterrées : protection obligatoire

4. Aménagement

- Aire étanche avec un point bas.
- Installation d'un bac de recueillement des effluents d'élevage.
- Hauteur de stockage limitée: 2,5m maximum.

5. Mode de mise en place

- Préfabrication : implique accès pour convoi
- Fabrication maison
- Par un artisan
- En bloc à bancher : implique un temps de pose plus long mais un matériau plus facile à mettre en place
- En béton banché : implique d'avoir le matériel (banches) pour coffrer ou alors de louer ce matériel

Éléments constitutifs de la fumière

- La dalle
- Les murs de soutènement
- La cuve à décantier
- La fosse à purin : calcul de la taille de la fosse en fonction de la pluviométrie

FFE Parc

Source : Guide pratique pour mieux gérer son fumier de cheval (FIVAL)

B EN CHANTIER

Matériaux dans les agences POINT.P
Alter notre site : www.pointp.fr

 **POINT.P**
Matériaux de Construction

Les jeux sont faits

Inquiétudes à la perspective de l'ouverture des paris en ligne, déception de la contre performance française aux Europe de complet et réjouissances des cariocas à l'annonce de l'attribution des JO 2016 à Rio de Janeiro. Revue de presse sans demi-teinte.

Paris gagnants ?

chargée de délivrer les licences (5 ans), de surveiller le marché légal et illégal et, le cas échéant, de retirer l'agrément. »

Atouts de cette ouverture, selon Philippe Germond, PDG du PMU, dans le *Figaro*, « il repose sur de bonnes bases. Il est respectueux de notre mission : assurer le financement de la filière cheval ». « A vos marques, prêts, pariez ! » enchaîne *L'Eperon* pour qui l'équitation entre dans « l'ère de jeu et l'ère du jeu. Un paramètre tout à fait nouveau en France puisque l'équitation n'a jamais été confrontée aux paris même pas sur les terrains, comme c'est désormais la tradition dans le nord de l'Espagne, au Portugal, en Angleterre, parfois en Suisse et en Allemagne. »

Jean-Marc Nicolas et Michel Robert s'y disent « très enclins à voir les paris en

ligne s'ouvrir sur le sport ». « C'est très bien, commente Jean-Marc. Cela amène du public, qui a un intérêt supplémentaire dans la compétition. » Pour Michel, « même un public qui n'est pas cavalier devient très connaisseur. » Côté risques et dangers, la dépendance est mise en avant aussi bien par Francois Trucy qui souligne dans la *Nouvelle République* que « toute offre de jeu supplémentaire est forcément un risque supplémentaire pour les joueurs fragiles. » que par Justine Atlan d'*E Enfance*, qui alerte dans la *République du Centre* : « On va multiplier les risques de consommation excessive. Avec la publicité, ça va amplifier, car on sait que les adolescents y sont très sensibles. ». Dans ces mêmes colonnes, Marie-George Buffet craint davantage « la question de la transparence et du danger pour l'éthique sportive » et les « risques de blanchiment de l'argent et de conflits d'intérêt ».

Quoiqu'il en soit, conclut *L'Equipe* « Aujourd'hui la France s'apprête à franchir une nouvelle étape. » Première étape franchie avec le vote des députés le 13 septembre par 302 voix contre 206.



« Libéralisation du poker, des paris hippiques et des paris sportifs, de façon maîtrisée » résume *La Lettre de l'économie du sport* à propos de la loi qui concerne au premier chef l'équitation. Cette ouverture à la concurrence est défendue par son auteur, Eric Woerth, ministre du Budget, qui explique au *Monde* : « Le principal risque aujourd'hui, ce n'est pas d'ouvrir, c'est de ne pas ouvrir, c'est à dire de n'apporter aucune réponse au désert de régulation ». D'où la création de l'ARJEL, Autorité de Régulation des Jeux en Ligne, qui, nous précise *La Nouvelle République*, « sera

Regroupements

Sous le titre Le Grand gaspillage, *Le Figaro Magazine* explore « 50 idées pour économiser 50 milliards en 5 ans. » N°15, regrouper les Haras Nationaux « 20 centres de production et d'entretien d'étalons, c'est trop [...] en réduire le nombre et développer les partenariats avec le privé. 5 devraient subsister. Gain 40 millions d'euros par an. » Légende de la photo : « On achève bien les haras... ». Quant au regroupement, ENE Haras Nationaux, c'est « Silence, on... regroupe ! » pour *Cheval Magazine* et « Silence, on tourne... la page » pour *L'Eperon*.





LES JO SOURIENT À RIO

« Les Jeux de 2016 sous le soleil de Rio » titre *La Nouvelle République*, « Une immense joie a retenti à Rio de Janeiro [...] Les cariocas pleurent de joie et claquent leur fierté » enchaîne *La Nouvelle République*. « Le Brésil et ses défis » titre *L'Equipe Mag* pour annoncer cette victoire historique à laquelle est consacré un Grand Reportage de 8 pages « Rio Ooolympique ! ».

« Les JO 2016 : Retour sur une élection historique », *La Lettre de l'économie du sport* « La ville Brésilienne a devancé en finale Madrid 66 voix, contre 32 au dernier tour, Chicago et Tokyo étant éliminées dès le premier tour. »

La République du Centre est plus réservée, « Rio la fête mais les défis à venir sont immenses ». « La ville doit rattraper son retard en matière d'infrastructures et éradiquer la violence. » Réponse dans 7 ans.

CHEVAUX DE LÉGENDE

Vanessa Von Zitzewitz n'est pas une photographe comme les autres, « Il fallait un esprit audacieux pour s'attaquer à la légende de ces « buveurs de vent ». Le *Figaro Magazine* consacre un reportage photo de 6 pages aux « clichés des bijoux de la collection de l'émir : ses chevaux ». A voir dans le livre *Chevaux du Qatar* / TeNeues Gb et sur www.vanessavonzitzewitz.com.

Pari perdu !

« Avis de tempête » pour *L'Equipe*. « Waterloo à Fontainebleau » pour *Le Figaro*. « Water...bleau » tout court pour *Le Cheval*. Autant de titres qui signent l'échec des Bleus dans leur jardin.

Et pourtant... Cavaliers et sélectionneur partaient gagnants. « Je ne suis pas là pour jouer les figurants », assénait Pascal Leroy à *Ouest-*

France. Tandis que Thierry Touzaint disait aborder « très sereinement » un « rendez-vous Européen qui nous a toujours réussi ». Qui plus est, l'organisation et le temps s'étaient associés à cette belle journée. « Béni des cieux, note *Cavadeos.com*, le Grand Parquet est métamorphosé et fin prêt. Au tirage au sort, la France a eu de la chance, elle est la dernière des huit équipes en piste. » Conclusion de notre confrère en ligne : « toutes les conditions [...] réunies pour une très belle édition 2009 de ces championnats d'Europe de Complet [...] Les chevaux vont jouer sur du velours du 1^{er} au dernier obstacle et les spectateurs vont se rincer « l'œil ! »

Après le dressage, la France troisième au provisoire « n'enregistre pas de catastrophe » dicit *Ouest France*. Thierry Touzaint ajoute « On s'y attendait ! Second, j'aurais signé tout de suite. Et sans les petites fautes de Jessy Mail (Cédric Lyard), on pouvait mettre les Anglais derrière nous ce soir. Ce qui n'aurait pas été mal. »

Au matin du cross, tout le monde y croit. Thierry Touzaint confie à *Ouest France* « Qu'on peut gagner l'Euro au dressage mais le perdre tout aussi facilement, sur le



cross, voire le saut d'Obstacle. ». Prémonitoire ?

L'Equipe : « La clameur des 20 000 spectateurs amassés dans la forêt Bellifontaine au départ du cross du chouchou Nicolas Touzaint, le leader tricolore tenant du titre, avait pourtant été énorme. La déception à peine deux minutes plus tard, au passage du premier gué, le fut aussi. »

« Après les déboires accumulés précédemment dans la journée (outre l'élimination de Touzaint, une déroboade pour Vigeanel et du temps dépassé pour Lyard) Espoir était le dernier espoir justement », raconte Teulère au journaliste de *L'Equipe*. On connaît la suite et la déception de tout le camp français...

« Une contre performance, n'ayons pas peur des mots, résume Pascal Dubois, DTN, dans *Ouest France*, Tout était réuni, ici à Fontainebleau, pour vivre une belle fête : le public, le soleil. Nous étions dans notre jardin, avec treize couples, il ne manque que les médailles. On n'a pas atteint notre objectif, c'est décevant ». Reste un bel événement auquel *L'Equipe Mag* a consacré son Grand Reportage de 7 pages. Rare. - *Manorca*



Journée du



1
2

- 1 Défilé des attelages à Vincennes (75).
- 2 Equid'Ain danse avec les chevaux (01).
- 3, 4, 6, 7, 13 Défilés en ville et à la campagne pour Les Crins du Marais Haisnes (62), la Ferme O'Poney (37), l'Ecurie Yannick Garesche (63), Espace Cheval (01), et la Calèche Avesnoise (59).
- 5 Présentation d'élevage pour l'Ecole d'Équitation Livronnaise (26).
- 8 Plus de 10 000 personnes à Jardy, 92, et la foule aux baptêmes à poney.



8

Cheval 2009

9, 10 Succès des présentations éthologiques au Centre Equestre de Montcelet (63) et au Parc Equestre de la Jouannière (41).

11 Toujours spectaculaire, le saut de barres de feu pour les Kat'Balou (63).

12 Présentation champêtre pour les Ecuries des Chênes (51).

14 Courses de Chars au Poney-Club de La Garde (63).

15 Même les chevaux avaient le sourire aux Ecuries Majenta (62).

Photos : clubs organisateurs. Autres photos sur www.ffe.com



9
10



11



12 13



14 15





Cocamionnage : partez en concours à plusieurs avec l'entraide agricole



Photo : FFE

Le principe est simple, il s'agit du partage d'un véhicule par plusieurs occupants se déplaçant dans la même direction : deux établissements équestres qui se déplacent sur un même concours par exemple. La solution que nous vous proposons ici pour utiliser le cocamionnage est d'avoir recours à l'entraide agricole.

ATTENTION AU « TRANSPORT PUBLIC »

Si vous n'optez pas pour l'entraide agricole et que vous facturez du transport à un de vos voisins, centre équestre, vous effectuez du transport public et non plus du transport non commercial de biens dans un but privé.

Vous serez par conséquent soumis à la même réglementation que les

transporteurs professionnels : assurance spécifique, imposition aux BIC, obligation de FIMO et de FCOS pour les non salariés, immatriculation sur des registres spéciaux...

LES ASSOCIATIONS NON FISCALISÉES

La pratique du cocamionnage pour une association ne va pas être possible avec la solution de l'entraide agricole car l'entraide n'est possible qu'entre agriculteurs. Or, une association non fiscalisée n'est pas considérée comme un agriculteur. De plus, si elle transporte des équipés appartenant à d'autres personnes physiques ou morales, elle agit imprudemment en dehors de son objet et, dans tous les cas, se comporte en transporteur public.

L'ENTRAIDE AGRICOLE ENTRE PROFESSIONNELS

Sont considérés comme agriculteurs : les entreprises individuelles, les sociétés ainsi que les associations fiscalisées sur l'ensemble de leurs prestations.

L'entraide agricole se définit comme un contrat d'échange de services, à titre gratuit, entre agriculteurs. L'entraide est basée sur la réciprocité de services, il n'y a pas d'échange d'argent. La contrepartie du service est constituée par la réalisation d'un autre service, qui n'est pas obligatoirement un autre cocamionnage. Il peut s'agir de la fourniture de travaux agricoles (ramassage des foins, curage de boxes, heures d'enseignement...) ou de la mise à disposition de moyens d'exploitation (chevaux par exemple).

Dans le cadre du cocamionnage effectué par le biais de l'entraide, chaque client paie les frais à son club.

Pour le débarquement et l'embarquement des chevaux : chaque club ou chaque propriétaire s'occupe de ses propres chevaux.

Pour plus d'infos sur l'entraide et pour obtenir un modèle de convention d'entraide : contactez le GHN au 02 54 83 02 02 ou www.ghn.com.fr. Un exemplaire pour le cas spécifique du transport sera disponible dans le bulletin **A Cheval** du mois de décembre 2009.

Récapitulatif pour l'entraide entre professionnels	
Assurances	Vérifier auprès de son assureur que le contrat du centre équestre en responsabilité civile professionnelle couvre tous les risques entraînés par l'exécution d'un service rendu au titre de l'entraide agricole.
FIMO/FCOS	<ul style="list-style-type: none"> • Obligatoires pour les salariés sauf la FIMO pour les salariés qui effectuent moins de 300 heures de conduite par an. Attention le recours trop fréquent au cocamionnage peut entraîner le dépassement des 300 heures. • Non obligatoires pour les non salariés
Convoyeur	CAPTAV
Responsabilité	En cas d'accident survenu pendant l'entraide, le prestataire reste responsable des dommages corporels survenus à lui-même ou à ses salariés. Il est également responsable de son matériel et de tous dommages subis par les biens du bénéficiaire de l'entraide en raison de sa négligence ou de celle de l'un de ses préposés. Il ne peut agir en responsabilité contre le bénéficiaire de l'entraide, étant considéré comme agissant pour son propre compte puisqu'il bénéficie de la réciprocité de l'entraide.
Obligations	Convention d'entraide (disponible sur le site du GHN)



Comptabilité, fiscalité : gérez !

Comme chaque année, le Centre de Gestion des Professionnels du Cheval, CGPC, organise des formations en région, ouvertes à tous sur deux journées consécutives.

LE PLANNING

- ▲ A Toulouse (31) :
23 et 24 novembre 2009
- ▲ A proximité de Lille (59) :
4 et 5 janvier 2010
- ▲ A Boulogne (92) :
1^{er} et 2 février 2010

Les formations sont gratuites pour les adhérents du CGPC. Une participation de 60 € sera demandée pour les personnes non adhérentes. **Pour plus d'informations**, contacter le CGPC au **02 54 88 54 84** ou télécharger le bulletin d'inscription sur le site www.cgpc-centre.com.

Salon du Cheval de Paris 2009

Retrouver le GHN, hall 6 sur le stand de la FFE et sur le stand Paris' Durable. Sur ces stands, Vous serez accueilli par les permanents du GHN pour toutes questions juridiques, fiscales, sociales... et vous pourrez découvrir ou redécouvrir des solutions économiques, durables, rentables et sociales. **Attention** : le Salon du Cheval a déménagé, il se tient au Parc des Expositions de Villepinte, au nord-est de Paris. Voir page 17.

ACCÈS : En voiture : à 30 minutes du centre de Paris et à 2h de Lille. **Transports en commun** : en train, à 5 min de la Gare de TGV de Roissy Charles de Gaulle. En RER, à 25 min en RER de la Gare du Nord. RER ligne B direction « Roissy Charles de Gaulle », station « Parc des expositions ». **Navettes gratuites** Aller et Retour au départ de la Porte Maillot.



CHEVAL QUALITÉ FRANCE VOUS INFORME

Les audits du millésime 2009

Pour le millésime 2009, c'est à dire du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009, Cheval Qualité France a réalisé près de 1000 audits d'établissements équestres adhérents à la FFE et candidats à un des labels suivants : Ecole Française d'Équitation, Label Centre de Tourisme Equestre, Label Ecurie de Compétition. Détails.



LES AUDITS EFE

739 audits pour l'obtention ou le renouvellement du label Ecole Française d'Équitation ont été menés par Cheval Qualité France. Les motifs de ces audits se répartissent ainsi : 168 étaient des audits initiaux pour l'attribution du label EFE, 560 étaient des audits de suivi pour le renouvellement du label et 11 audits étaient liés à un changement de propriétaire. Les 560 audits de suivi ont conduit à 371 renouvellements de l'agrément Label EFE pour 3 ans,

176 renouvellements de l'agrément Label EFE pour 1 an et à 13 retraits du label.

Les 168 audits initiaux ont débouché sur 69 attributions de l'agrément label EFE pour 3 ans, 83 attributions de l'agrément label EFE pour 1 an et 16 non-attributions du label.

Les 11 audits ayant pour motif un changement de propriétaire ont quant à eux conduit à 4 attributions d'un agrément label EFE pour 3 ans, 5 attributions d'un agrément label EFE pour 1 an, et 2 non-attributions du label.

LES AUDITS CTE

178 audits pour l'obtention ou le renouvellement du label Centre de Tourisme Equestre ont été menés par Cheval Qualité France.

Les motifs de ces audits se répartissent ainsi : 80 étaient des audits initiaux pour l'attribution du label

CTE, 97 étaient des audits de suivi pour le renouvellement du label et 1 audit était lié à un changement de propriétaire.

Les 97 audits de suivi ont conduit à 55 renouvellements de l'agrément Label CTE pour 3 ans, 31 renouvellements de l'agrément Label CTE pour 1 an et à 11 retraits du label.

Les 80 audits initiaux ont débouché sur 33 attributions de l'agrément label CTE pour 3 ans, 32 attributions de l'agrément label CTE pour 1 an et 15 non-attributions du label.

L'audit ayant pour motif un changement de propriétaire a conduit à l'attribution d'un agrément label CTE pour 3 ans.

LES AUDITS ECURIE DE COMPÉTITION

Pour le label Ecurie de Compétition, 79 audits ont été menés sur ce millésime. Ils ont débouché pour 55 établissements à un agrément pour 3 ans et pour les 24 autres à une demande de mise en place d'actions correctives pour accéder au label.

Tous sont des audits d'attribution. Les premiers audits pour Ecurie de Compétition ayant été menés en mars 2008, les premiers renouvellements interviendront à partir de mars 2011.

Enquête satisfaction dans les EFE



Photo : FFE/EB

Depuis juin 2009, une enquête satisfaction est en ligne à destination des cavaliers des EFE. Aujourd'hui, plus de 700 cavaliers des EFE ont répondu à cette enquête.

SATISFAITS EN MAJORITÉ

Globalement, les cavaliers sont satisfaits de leur EFE (95% de satisfaits, 2,7% d'insatisfaits et 2,3 % ne se prononcent pas). Les points qui suscitent le plus de satisfaction dans les EFE sont les aires de pratique, la cavalerie, et les écuries.

Dans la question ouverte, « ce que vous préférez au club » en fin de questionnaire, les cavaliers des EFE mettent en avant : l'ambiance (citée par 40% des répondants) et la qualité de l'enseignement, l'organisation pédagogique (cités par 23% des participants), de la cavalerie (21%) et le cadre (8%).

A AMÉLIORER

Le point de progrès le plus mis en évidence dans cette enquête est la propreté et l'accessibilité des sanitaires. Ce point génère 19 % d'insatisfaction. L'autre point qui génère plus de 10 % d'insatisfaction est le matériel de sellerie. Ces deux points sont largement repris dans la question ouverte « ce que vous aimez le moins au club » à la fin du questionnaire.

RÉSULTATS POUR VOTRE EFE

Vous avez communiqué sur l'enquête dans votre EFE, vous avez incité vos cavaliers à répondre à l'enquête, vous souhaitez connaître les résultats de l'enquête dans votre club...

Contactez Cheval Qualité France, si vous avez un nombre significatif de cavaliers qui ont répondu à l'enquête, Cheval Qualité France vous communiquera les résultats détaillés de cette enquête pour votre EFE.

Vous n'avez pas assez de réponses à l'enquête, n'hésitez pas à relancer vos cavaliers ! Vous pouvez retrouver tous les outils pour les inciter à répondre à l'enquête sur l'espace privé du site de Cheval Qualité France : www.cheval-qualite.com : affiche, images pour illustrer un lien depuis votre site Internet...

TRANCHES D'ÂGE

Les cavaliers ayant répondu à l'enquête se répartissent par tranche d'âge de la manière suivante : 8% ont moins de 10 ans, 32% ont entre 10 et 15 ans, 20 % ont entre 16 et 20 ans, 11% ont entre 21 et 27 ans et 18 % ont plus de 27 ans (11% des participants n'ont pas répondu à cette question)

NIVEAU DE GALOP

Les cavaliers ayant répondu à l'enquête se répartissent par niveau de la manière suivante : 6% sont débutants, 16 % sont Galop 1 ou 2, 32% sont Galop 3 ou 4, 24 % sont Galop 5 ou 6, 20 % sont Galop 7 ou plus. (2% des répondants n'ont pas répondu à cette question)

Salon du Cheval

Retrouvez Cheval Qualité France au Salon du Cheval de Paris, hall 6 - K 52 à Paris Nord Villepinte, du 5 au 13 décembre 2009.

Tarifs de Publicité dans la REF

Publicité quadri imprimée dans le cahier rédactionnel, films ou fichiers fournis

- ▲ 2^e de couverture : 2 000 € HT
- ▲ 3^e de couverture : 1 800 € HT

▲ Recto-Verso : 2 000 € HT

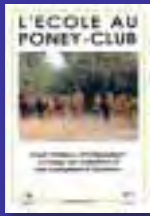
- ▲ Page gauche : 1 000 € HT
- ▲ Page droite : 1 200 € HT

Asilage d'une affiche ou d'un document plié 21x29,7 cm face imprimée visible, 4 pages maxi, livré sous film : 2500 € HT

- ▲ TVA : 19,6 %
- ▲ 2 ou 3 parutions : -10%
- ▲ 4 ou 5 parutions : -20%
- ▲ 6 parutions et plus : -30%
- ▲ emplacement dans 10 1^{ères} pages : +30%
- ▲ emplacement dans 20 1^{ères} pages : +20%

Tarifs applicables du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010

FFE Développement Parc Equestre 41600 Lamotte - T 02 54 94 46 72 - F 02 54 94 46 70 - mél.presse.club@ffe.com



◀ Ouvrages rédigés par la Commission Pédagogique du Poney Club de France

RÉF	ARTICLES	PÉDAGOGIE	PRIX	QTÉ	TOTAL
LI03	De l'enfant au cavalier		20.00 €		
LI26	Du cavalier à l'enseignant		20.00 €		
LI40	De l'adulte au cavalier		20.00 €		
LI05	L'équitation par le jeu		22.87 €		
LI07	L'évaluation des quatre premiers galops		5.34 €		
LI06	L'école au poney-club		22.87 €		
LI08	Poney découverte		15.24 €		
LI17	Modèle et allures		16.00 €		
LI18	Culture équestre		20.00 €		
KIT	Kit Pédagogie : De l'enfant au cavalier, Du cavalier à l'enseignant, De l'adulte au cavalier, L'équitation par le jeu.		au lieu de 82.87 €	75.00 €	

POUR VOS ÉLÈVES

LI44	1er Galop, l'exemplaire	4.00 €		
LI45	1er Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
LI46	1er Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
LI47	1er Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
LI48	1er Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		
LI50	2ème Galop, l'exemplaire	4.00 €		
LI51	2ème Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
LI52	2ème Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
LI53	2ème Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
LI54	2ème Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		
LI60	3ème Galop, l'exemplaire	4.00 €		
LI61	3ème Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
LI62	3ème Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
LI63	3ème Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
LI64	3ème Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		
LI10	Poney soleil, à l'unité	3.00 €		
LI11	Poney soleil, les 10 exemplaires	19.00 €		
LI12	Poney soleil, les 20 exemplaires	32.00 €		
LI13	Poney soleil, les 30 exemplaires	36.00 €		
LI15	Poney soleil, l'unité à partir de 30 exempl.	1.20 €		

PROMOTION CLUBS

BD02	100 invitations Baptême Poney	9.50 €		
BD03	100 diplômes Baptême Poney	17.00 €		
BD06	Affiches : Le poney, la plus belle conquête de l'enfant, les 50	19.00 €		

FRAIS DE PORT*

DI02	Participation aux frais d'expédition	7.00 €	1	7,00
------	--------------------------------------	--------	---	------

TOTAL DE LA COMMANDE

--	--	--	--	--

L'ÉCHO DES PONEYS

"ABONNEMENT 1 AN" 45.00 €

Je choisis le classeur n°.....

"ABONNEMENT 2 ANS" 80.00 €

Je choisis les classeurs n°..... et n°.....

VOS COORDONNÉES

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél.

Je joins mon règlement : par chèque **ou** par carte bancaire :

Limite de validité : [] [] [] Signature :

Cryptogramme : [] [] []
(3 derniers chiffres qui se trouvent au dos de votre carte)

*Frais Expédition Etranger / Dom Tom : nous consulter

La préparation aux Galops pour les plus petits



30 exemplaires 60% de réduction

Enfin des manuels de GALOP à l'attention des plus petits.
D'un format pratique, sur une maquette aérée, les plus jeunes cavaliers pourront aborder le programme officiel par :

- des illustrations simples et colorées,
- une approche simplifiée des mots compliqués,
- une série de jeux permettant de réinvestir aussitôt ce que l'on a appris,
- un autotest permettant de s'évaluer.

L'exemplaire	4.00 €	Les 20 exemplaires	42.00 €
Les 10 exemplaires	25.00 €	Les 30 exemplaires	48.00 €



LIBRAIRIE DES PONEYS

**Composition de la Commission :
Docteur Richard CORDE, Président,
Messieurs Jean-Philippe QUERNER,
Marc GOGNY, membres**

Vu le règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage animal de la Fédération Française d'Équitation ;
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 241-1 et suivant ainsi que les décrets d'application du 26 décembre 2006 modifiés ;
Vu les articles 30, 31, 34 et 35 du règlement disciplinaire de lutte contre le dopage animal de la FFE ;
Vu l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances prohibées ;
Après avoir entendu le rapport de Monsieur Emmanuel PHILLIPS, chargé de l'instruction ;
Le rapport d'instruction a été remis à l'organe disciplinaire avant la séance et a été joint au dossier ;
Les débats se sont tenus en séance non publique ;
Après en avoir débattu, la Commission a mis l'affaire en délibéré au 11 septembre 2009.

**Cas 09/2009-Gaétane Salvat/Afred B
Débats**

Vu le procès verbal de contrôle antidopage établi lors du Concours de Dressage de Saint Galmier Tournée des As du 13 au 14 juin 2009 concernant Madame Gaétane SALVAT, propriétaire et cavalière du cheval ALFRED B ;
Vu le rapport d'analyse transmis à la FFE par le Département des Analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) le 16 juillet 2009 à la suite du contrôle mentionné ci-dessus ;
Vu les autres pièces du dossier et les explications fournies par Gaétane SALVAT par courrier du 26 août 2009 ;
Madame Gaétane SALVAT, régulièrement convoquée devant la Commission par lettre recommandée n°1A02681386596 réceptionnée le 6 août 2009, était présente à l'audience du lundi 7 septembre 2009 ;
Après avoir entendu les explications de Madame Gaétane SALVAT convoquée pour une audience le lundi 7 septembre 2009 ;

Faits et Procédure

Le 13 juin 2009, Madame Gaétane SALVAT a participé au Concours de Dressage de Saint Galmier épreuve n°3 et 15. Son cheval, ALFRED B a fait l'objet d'un prélèvement dopage urine et sang pratiqué par le Docteur vétérinaire CHATELUS. L'échantillon n°0104140 a été analysé par le Laboratoire des Courses Hippiques situé 15 rue du Paradis - 91370 Verrière le Buisson et révèle la présence d'OXYPHENBUTAZONE et de PHENYLBUTAZONE, substances interdites. La FFE a reçu le rapport d'analyse notifié par l'Agence de Lutte contre le Dopage, le 20 juillet 2009. Par courrier recommandé reçu par la FFE le 26 août 2009, Madame SALVAT explique qu'un autre cheval voisin d'ALFRED B était sous traitement d'EQUIPALAZONE, médicament contenant la substance interdite retrouvée dans l'organisme du cheval ALFRED B, et que ce dernier aurait été contaminé par une inversion de ration lors de la distribution des repas. Elle joint à son courrier l'ordonnance prescrivant l'EQUI-

PALAZONE, le dernier traitement administré au cheval ALFRED B et l'attestation de Soizic ROUSSAT, stagiaire responsable de l'inversion des rations.

Discussion

Attendu que les analyses ont démontré que des produits figurant dans la liste des substances prohibées étaient présents dans l'organisme du cheval ALFRED B lors du concours du 13 au 14 juin 2009 ;
Attendu que les pièces apportées au dossier attestent que le cheval GALLAN DE BEAU SOLEIL recevait bien de l'EQUIPALAZONE dans sa ration selon une prescription vétérinaire ;
Attendu que les boxes des chevaux GALLAN et ALFRED B sont voisins ;
Attendu que Madame Soizic ROUSSAT atteste par écrit avoir distribué la nourriture des chevaux sur la période du 9 au 16 juin 2009 et avoir pu inverser les rations ;
Considérant que la bonne foi de Madame SALVAT ne semble pas devoir être mise en cause et qu'elle n'a pas fait preuve d'intention délibérée de doper son cheval ;
Considérant par ailleurs qu'au regard de l'art. 33 du règlement de lutte contre le dopage animal de la FFE, Madame SALVAT a pu démontrer comment la substance interdite a pénétré dans l'organisme du cheval ;
Considérant enfin, qu'en sa qualité de dirigeant de centre équestre et de professionnelle de l'équitation, Madame SALVAT a fait preuve de négligence en n'instituant pas de règles strictes au sein de son écurie afin d'éviter les inversions de ration à l'origine du contrôle positif de son cheval ALFRED B.

Par ces motifs

La Commission de lutte contre le dopage animal de Première instance,
Prononce la suspension de la licence de compétition de la cavalière Gaétane SALVAT pour une durée de 6 mois.
Prononce l'interdiction pour le cheval ALFRED B de participer aux compétitions et manifestations organisées par la FFE pour une durée de 6 mois à compter de la notification de la présente décision.
La présente sanction entraîne le déclassement du cheval et du cavalier dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.
Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

Cas 08/2009-Gérard Ivoll/Olive de Carless

Débats

Vu le procès verbal de contrôle antidopage établi lors du Concours d'Endurance de Saint Trinit Tournée des As du 21 juin 2009, concernant Monsieur Gerard IVOL, propriétaire et cavalier du cheval OLIVE DE CARLESS ;
Vu le rapport d'analyse transmis à la FFE le 15 juillet 2009 par le Département des Analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) à la suite du contrôle mentionné ci-dessus ;
Vu les autres pièces du dossier et notamment les explications écrites adressées à la FFE par Monsieur IVOL le 28 juillet 2009 ;
Monsieur Gérard IVOL, régulièrement convoqué devant la Commission par lettre recommandée n°1A02681386619 récep-

tionnée le 10 août 2009, n'était pas présent à l'audience du lundi 7 septembre 2009 ;

Faits et Procédure

Le 21 juin 2009, Monsieur Gérard IVOL a participé au Concours d'Endurance de Saint Trinit épreuve n°2. Son cheval, OLIVE DE CARLESS a fait l'objet d'un prélèvement dopage urine et sang pratiqué par le Docteur vétérinaire NARDIN. L'échantillon n°0103910 a été analysé par le Laboratoire des Courses Hippiques situés 15 rue du Paradis - 91370 Verrière le Buisson et révèle la présence d'ATENOLOL, substance interdite. La FFE a reçu le rapport d'analyse, notifié par l'Agence de Lutte contre le Dopage, le 15 juillet 2009.

Par courrier recommandé reçu par la FFE le 28 juillet 2009, Monsieur IVOL explique qu'il suit un traitement d'ATENOLOL, médicament contenant la substance interdite retrouvée dans l'organisme du cheval OLIVE DE CARLESS, il aurait donc contaminé son cheval en urinant dans le box. Il joint à son courrier la lettre d'un médecin adressé au cardiologue ainsi que son résultat d'analyse du 24 juin 2009.

Par fax du 4 septembre 2009, Monsieur IVOL apporte au dossier le suivi vétérinaire des trois derniers concours.

Discussion

Attendu que les analyses ont démontré que des produits figurant dans la liste des substances prohibées étaient présents dans l'organisme du cheval OLIVE DE CARLESS lors du concours du 21 juin 2009 ;
Attendu que Monsieur IVOL n'apporte pas de preuve matérielle d'un quelconque traitement médical prescrit par son médecin et que par là-même il n'apporte aucune preuve de la contamination de son cheval,
Attendu que monsieur IVOL est détenteur d'une licence de dirigeant et qu'en tant que professionnel, il ne pouvait ignorer les risques pris de contaminer son cheval en urinant dans son box ou son enclos,
Considérant qu'il s'agit donc d'un cas de dopage avéré,

Par ces motifs,

Prononce la suspension de la licence de compétition de Monsieur Gérard IVOL pour une durée de 2 ans.
Prononce l'interdiction pour Monsieur Gérard IVOL de participer directement ou indirectement pour une durée d'un an à l'organisation et au déroulement des compétitions mentionnés à l'article L.241-2 du Code du Sport.
Prononce l'interdiction pour le cheval OLIVE DE CARLESS de participer aux compétitions et manifestations organisées par la FFE pour une durée de 6 mois à compter de la notification de la présente décision.
La présente sanction entraîne le déclassement du cheval et du cavalier dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.
Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.
Le cheval OLIVE DE CARLESS ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à la demande de son responsable et à ses frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues par le décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001.

**Composition de la commission :
Docteur Agnès KOUBI, président,
Maître Gaëlle REYNAUD et Docteur
Jean BERGRASER, membres**

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 230-1 à L230-31 ;
Vu le règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage humain de la Fédération Française d'Équitation ;
Vu le décret du 10 janvier 2008 portant publication de l'amendement à l'annexe de la convention contre le dopage adopté par le groupe de suivi lors de sa 24^{ème} réunion les 14 et 15 novembre 2006 à Strasbourg et fixant les substances et méthodes interdites en permanence en et hors compétition ;
Après avoir entendu le rapport de Monsieur Emmanuel PHILLIPS, chargé de l'instruction ;
Le rapport d'instruction a été remis à l'organe disciplinaire avant la séance et a été joint au dossier ;
Vu les autres pièces du dossier ;
Les débats se sont tenus en séance non publique ;
Considérant qu'aux termes de l'article L232-9 du Code du Sport :
« Il est interdit, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par des fédérations sportives ou en vue d'y participer :
d'utiliser des substances et procédés de nature à modifier artificiellement les capacités ou à masquer l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété ;
de recourir à ceux de ces substances ou procédés dont l'utilisation est soumise à des conditions restrictives lorsque ces conditions ne sont pas remplies.
Les substances et procédés mentionnés au présent article est celle qui est élaborée en application de la convention contre le dopage signée à Strasbourg le 16 novembre 1989 ou de tout autre accord ultérieur qui aurait le même objet et s'y substituerait. La liste est publiée au Journal officiel de la République française. » ;

Cas 02-2009 Rafael Blanco Vicente

Vu le procès verbal de contrôle antidopage en date du 20 juin 2009 établi lors du GRAND NATIONAL CSO de CABOURG organisé du 17 au 21 juin 2009, concernant Monsieur Rafael BLANCO VICENTE ;
Vu le rapport d'analyse n°2009.06.153-2 établi par le Département des Analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) le 27 juillet 2009 à la suite du contrôle mentionné ci-dessus ;
Monsieur Rafael BLANCO VICENTE, régulièrement convoqué devant la Commission par lettre recommandée réceptionnée le 29 août 2009, était présent ;
Après avoir entendu les explications de Monsieur Rafael BLANCO VICENTE ;
Après en avoir délibéré
Considérant qu'au terme du CSO de CABOURG, épreuves n°46 et 50, Monsieur Rafael BLANCO VICENTE a été soumis le 20 juin 2009 à un contrôle antidopage dont les résultats, établis par le Département des Analyses de l'AFLD le 27 juillet 2009, ont fait ressortir la présence de ACIDE-11-NOR-DELTA-3-THC-9 CARBOXYLIQUE (méta-

bolite du THC, principe actif du cannabis) ;
Que le ACIDE-11-NOR-DELTA-3-THC-9 CARBOXYLIQUE est une substance interdite appartenant à la classe des cannabinoïdes inscrits sur la liste annexée au décret n°2008-35 du 10 janvier 2008 en son article S8 ;
Considérant que Monsieur Rafael BLANCO VICENTE n'a pas contesté les résultats de l'analyse effectuée par le Département des Analyses de l'AFLD le 27 juillet 2009 ;
Qu'il a présenté lors de la séance du 23 septembre 2009 des explications verbales ;
Considérant que l'infraction est avérée et que ces faits constituent une faute de nature à justifier l'application d'une sanction ;
Que la Commission peut en conséquence prononcer à l'encontre d'une personne ayant utilisé une substance interdite figurant sur la liste sus-mentionnée au décret du 10 janvier 2008 au cours d'une compétition ou d'une manifestation organisée ou autorisée par la FFE, une des sanctions prévues aux articles 32 et 33 du règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage humain de la FFE ;
DECIDE

Article 1er : Il est prononcé à l'encontre de Monsieur Rafael BLANCO VICENTE, 4 mois d'interdiction temporaire de participer aux compétitions et manifestations organisées ou autorisées par la FFE

Article 2 : La sanction prononcée prendra effet à compter de la notification de la présente sanction.

Article 3 : Les résultats de Monsieur Rafael BLANCO VICENTE (6^{ème} sur 54 dans l'épreuve 46 et 33^{ème} sur 76 sur l'épreuve 50) lors du CSO de CABOURG les 20 et 21 juin 2009 sont invalidés.

Article 4 : La présente décision sera publiée dans la Revue Equestre Fédérale (REF)

Article 5 : Conformément à la loi, la présente décision sera notifiée à Monsieur Rafael BLANCO VICENTE, au Ministre des sports et à l'AFLD. Une copie sera également adressée à la Fédération Equestre Internationale et à l'Agence Mondiale Antidopage.

Cas 01-2009 Mehdi Laidoudi

Vu le procès verbal de contrôle antidopage en date du 20 juin 2009 établi lors du GRAND NATIONAL CSO de CABOURG organisé du 17 au 21 juin 2009, concernant Monsieur Mehdi LAIDOUDI ;
Vu le rapport d'analyse n°2009.06.153-2 établi par le Département des Analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) le 27 juillet 2009 à la suite du contrôle mentionné ci-dessus ;
Messieurs Mehdi LAIDOUDI, régulièrement convoqué devant la Commission par lettre

recommandée réceptionnée le 5 septembre 2009, et Malik LAIDOUDI père de Mehdi, étaient présents ;

Après avoir entendu les explications de Messieurs Mehdi et Malik LAIDOUDI ;

Après en avoir délibéré,

Considérant qu'au terme du CSO de CABOURG, épreuve n°45, Monsieur Mehdi LAIDOUDI a été soumis le 20 juin 2009 à un contrôle antidopage dont les résultats, établis par le Département des Analyses de l'AFLD le 27 juillet 2009, ont fait ressortir la présence de ACIDE-11-NOR-DELTA-3-THC-9 CARBOXYLIQUE (métabolite du THC, principe actif du cannabis) ;
Que le ACIDE-11-NOR-DELTA-3-THC-9 CARBOXYLIQUE est une substance interdite appartenant à la classe des cannabinoïdes inscrits sur la liste annexée au décret n°2008-35 du 10 janvier 2008 en son article S8 ;

Considérant que Monsieur Mehdi LAIDOUDI n'a pas contesté les résultats de l'analyse effectuée par le Département des Analyses de l'AFLD le 27 juillet 2009 ;

Qu'il a présenté lors de la séance du 23 septembre 2009 des explications verbales ;
Considérant que l'infraction est avérée et que ces faits constituent une faute de nature à justifier l'application d'une sanction ;

Que la Commission peut en conséquence prononcer à l'encontre d'une personne ayant utilisé une substance interdite figurant sur la liste sus-mentionnée au décret du 10 janvier 2008 au cours d'une compétition ou d'une manifestation organisée ou autorisée par la FFE, une des sanctions prévues aux articles 32 et 33 du règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage humain de la FFE ;

DECIDE

Article 1er : Il est prononcé à l'encontre de Monsieur Mehdi LAIDOUDI, 3 mois d'interdiction temporaire de participer aux compétitions et manifestations organisées ou autorisées par la FFE

Article 2 : La sanction prononcée prendra effet à compter de la notification de la présente sanction.

Article 3 : Le résultat de Monsieur Mehdi LAIDOUDI (3^{ème} sur l'épreuve 45) lors du CSO de CABOURG le 20 juin 2009 est invalidé.

Article 4 : La présente décision sera publiée dans la Revue Equestre Fédérale (REF)

Article 5 : Conformément à la loi, la présente décision sera notifiée à Monsieur Mehdi LAIDOUDI, au Ministre des sports et à l'AFLD. Une copie sera également adressée à la Fédération Equestre Internationale et à l'Agence Mondiale Antidopage.

www.ffe.com new look

Le site internet de la FFE affiche un nouveau look et un fonctionnement par publics : Clubs, organisateurs, compétiteurs, enseignants, officiels de compétition, journalistes, etc... Les deux sites informatiques FFEcompét et FFE Club SIF sont pour le moment inchangés. L'ancien site a maintenant l'adresse <http://old.ffe.com>.



ALSACE

▲ CLAG, Poney Club Epomine, Lallemand Sandra, 2 Vallee Frarupt, 68660, Liepvre, T 06 03 28 83 40

AQUITAINE

▲ CLAF, Cavaliers du Domaine de Cazettes, Eymard Emmanuelle, Association de Cavaliers Garlies, 47600, Fieux, T 06 10 52 37 99

▲ CLAG, Poney Club de Parempuyre, Henneville Florence, 75 Avenue de Labarde, 33290, Parempuyre, T 06 14 46 72 93

▲ CLAG, Cote Poney & Co, Vannucci Stephane, Earl lieu dit Moulin de Beas, 47230, Barbaste, T 06 74 76 30 20

▲ ORAF, Asso Sportive Perigourdine, Valentin Amelie, Attelage de Competition Maison Neuve Ecurie du Rosier, 24380, St Paul de Serre, T 06 33 36 34 90

▲ ORAF, Ecurie du Bouteau, Roncon Patrick, 8 Allée de Bouteau, 33290, Parempuyre, T 06 61 19 98 27

▲ ORAG, Delon Marie Laure, Delon Marie Laure, Monitrice Independante Rte Les Gaunies, 24420, Antonne et Trigonant, T 06 24 41 12 07

▲ CLAG, Ecuries de Chateau Panon, Lucas Robert, 2 lieu dit Panon, 33430, Cazats, T 05 56 25 27 58

▲ ORAG, Le P'Tit Tour, Blanchard Guillaume, Chemin de Prim, 64290, Bosdarros, T 05 59 21 61 92

AUVERGNE

▲ CLAG, Centre de Tourisme Equestre Les Verts, Westermann Sylvia, Les Verts, 03320, Couleuvre, T 04 70 66 13 06

▲ ORAF, Asso du Grand Galop, Duchalet Aurelie, Les Pigeonniers, 03190, Vaux, T 04 70 08 51 23

▲ ORAG, Ecurie des Justices, Desmoules Anais, 7 lieu dit Les Georges, 03470, Saligny Sur Roudon, T 06 33 80 63 57

BOURGOGNE

▲ CLAG, Galop Malain, Minotte Myriam, 18 Rue de Mialet, 21410, Malain, T 06 22 86 33 37

▲ CLAG, Ecuries des Vezeaux, Becker Romain, Les Vezeaux, 71490, St Jean de Trezy, T 06 15 90 19 55

▲ ORAF, A Cheval sur Soi, Frilley Nathalie, Association La Tuilerie, 21430, Bard Le Regulier, T 03 80 84 05 32

▲ ORAG, Elevage d'Usseau, Hocquet Bernard, Usseau, 71540, Lucenay l'Eveque, T 03 85 82 67 19

BRETAGNE

▲ CLAG, Sarl Pontivy Equitation, Rouxel Francois, Centre Equestre des Ajoncs La Fontaine Faven, 56300, Pontivy, T 02 97 25 21 72

▲ ORAF, Coeelp, Roi Andre, Maison des Associations, 35370, Le Pertre, T 02 43 02 42 28

▲ ORAG, Ecurie de Frehel, Bouyou Jennifer, 5 Rue de Clairevue, 22240, Frehel, T 02 96 41 55 34

CENTRE VAL DE LOIRE

▲ CLAF, Ecuries du Val de l'Eure, Carriere Nathalie, lieu dit Le Patis, 28120, Nogent sur Eure, T 02 37 33 38 88

▲ CLAG, Les Poon S Land, Chagnat Sylvie, Poney Club Les Landes, 37270, Larcay, T 02 47 28 00 05

▲ CLAG, Ecuries et Poney Club des 5 Terres, Epaud Gaelle, 21 Rue des Justices, 37600, St Jean St Germain, T 06 19 18 58 84

▲ CLAG, Les Ateliers Equestres, Bourreau Emmanuelle, Domaine des Frileuses, 41150, Chaumont sur Loire, T 06 59 20 04 02

▲ CLAG, Gite Equestre Le Tremblay, Baranger Rudolph, Ld Le Tremblay, 41400, Vallieres Les Grandes, T 02 54 33 94 46

▲ ORAF, Mecanique Equestre Stages Competitions, Travail Cecile, 4 Montabizard, 28120, Epeautrolles, T 06 16 44 16 64

▲ ORAF, Asso Equidif 36, Cottin Philippe, Esat Aidaphi 12 Rue du du Rongeau, 36000, Chateauroux, T 06 82 41 81 41

▲ ORAG, Ecurie La Chevalerie, Silly Franck, 1 Chemin de Gas Ecrignolles, 28320, Ecrosnes, T 02 37 31 57 60

▲ ORAG, Elevage du Charme, Renauld Stephane, C/O Renauld Stephane La Brosse, 37240, Cussay, T 02 47 92 08 78

▲ ORAG, Ecuries de Kheops, Gartner Marion, La Roche Berthault, 37240, Ciran, T 06 30 12 92 59

▲ ORAG, Sarl Attelage Plaisir, Laine Loic, 11 Rue de Cornilly, 41120, Feings, T 06 60 20 11 61

CHAMPAGNE ARDENNES

▲ CLAG, Ecuries du Jard, Piot Annie, Les Patures du Jard, 51530, Morangis, T 03 26 59 73 92

CORSE

▲ CLAF, Poney Club de Monticello, Cugurno Anne Laure, Complexe Sportif St Francois, 20220, Monticello, T 06 88 47 42 87

▲ CLAG, Ecurie U Baladinu, Luciani Marie Line, Pont D Arena, 20270, Tallone, T 06 19 37 38 97

▲ ORAG, Ranch Malena, Viaque Nathalie, Rn 200 lieu dit Quarcio, 20251, Giuncaggio, T 04 95 38 46 46

CÔTE D'AZUR

▲ CLAG, Haras du Lavandin, Bivia Johan, Quartier Canfier Chemin du Lauron, 83170, Tourves, T 06 88 27 13 38

▲ ORAF, ASSCF, Lopez Jean Pierre, AS Cavaliers Canton de Fayenc, 1766 Chemin du Pre Claux, 83440, Seillans, T 06 12 89 27 92

▲ ORAF, Asso Cheval Rit de Tourtour, Frimat Virginie, Les Orgieres Chemin du Gour, 83690, Tourtour, T 06 19 62 15 14

▲ ORAG, Magic Poney, Hubert Marion,

Le Clos d'Armee Chemin des Claps, 06460, Caussols, T 06 98 43 01 62

FRANCHE COMTÉ

▲ ORAF, Les Amis de L R Cheval, Jeandenat Morgan, Association 30 Route de Saline, 70200, Lure, T 06 81 57 85 86

▲ ORAG, Ecuries du Bief, Zaugg Laetitia, 20 Route de De Villars, 25260, St Maurice Colombier, T 06 73 39 15 45

▲ ORAG, l'Alezane, Pittino Florence, 449 Chemin de L Alezane, 39230, Recanoz, T 03 84 85 52 40

LANGUEDOC ROUSSILLON

▲ CLAF, Poney Club de Maurin, Treillet David, Chemin de Pradelaine Lattes Maurin, 34970, Lattes, T 06 66 85 38 81

▲ CLAG, Equitation Saint Anthelme, Avot Audrey, 452 Chemin St Anthelme, 30131, Pujaut, T 06 22 26 31 27

▲ CLAG, Pegese, Gonzales Norbert, Truq de Guiraud, 34380, Mas de Londres, T 06 64 31 30 98

▲ ORAF, Asso Les Fjords du Razes, Bories Pierre, C/O Pierre Bories Domaine de Molee - l'Hôpital, 11240, Routier, T 06 86 83 32 31

▲ ORAF, Asso Cheval Anim, Perramon Sylvie, 15 Plaine St Pierre, 34500, Beziers, T 04 67 76 17 78

▲ ORAF, Asso des Amis Proprietaires du Coulazou, Hoff Laurent, 3 Rue du Docteur Ombas, 34660, Courmonterral, T 06 31 90 34 54

▲ ORAG, Saem Le Corum, Barbance Francois, Parc des Expositions BP 2200 Esplanade Ch de Gaulle, 34027, Montpellier, T 04 67 61 67 61

▲ ORAG, Ecurie Pom, Falzon Isabelle, Chemin de La Barque, 34370, Maraussan, T 06 74 36 73 01

LIMOUSIN

▲ ORAG, Ecuries de La Chassagne, Fanton Vanessa, La Chassagne, 23250, St Hilaire le Chateau, T 06 11 23 07 14

LORRAINE

▲ ORAG, Ecurie Les Laurentides, Godel Amelie, 18 Rue des Merles, 57660, Leyviller, T 06 76 33 72 48

MIDI PYRÉNÉES

▲ CLAF, Attelage du Haut Quercy et Bas Limousin, Benjamin Dominique, Association Mairie de St Denis les Martel, 46600, Martel, T 06 33 11 98 10

▲ CLAF, Un Poney Une Histoire, Puiseux Aurelie, Ardennes, 81140, Cahuzac Sur Vere, T 05 63 33 26 39

▲ CLAG, CE de Capens, Jean Patrice, Centre Equestre lieu dit Biros, 31410, Capens, T 05 61 98 25 38

▲ CLAG, Ecuries du Quercy, Marmus Johann, 117 Chemin du Club Hippique, 46000, Cahors, T 06 07 34 77 26

▲ CLAG, Poney Club de Grellery, Michel Marie, Earl 2713 Route de

Grellery, 82290, La Ville Dieu du Temple, T 06 81 44 58 01

▲ ORAF, Mon Ami le Cheval, Pouvreau Florence, C/O Florence Pouvreau 4 Rue des Jardins, 09200, St Girons, T 05 61 96 13 62

▲ ORAF, Asso Domaine d'En Cayla, Demblans Helene, En Cayla, 31530, Lasserre, T 06 80 28 20 10

▲ ORAG, Haras de Fantillou, Roussel Myriam, Ld Fantillou, 09210, St Ybars, T 05 61 68 36 58

▲ ORAG, FE de Lassalle, Bossart Nathalie, Ferme Equestre lieu dit Lassalle, 09420, Rimont, T 05 61 66 55 41

▲ ORAG, Ecuries du Lanson, Alsina Henri, Coumo Grano, 31390, Marquefave, T 05 61 87 20 32

▲ ORAG, Poney Club des 3 Collines, Fleuroux Solenn, Earl Poney Club du Midour A Emmanuel, 32160, Couloume Mondebat, T 05 67 36 21 49

▲ ORAG, l'Equitation Chez Vous, Abadie Sabrina, lieu dit Nabilis, 32230, Troncens, T 06 81 37 03 69

▲ ORAG, Ecurie de La Bancalie, Rouffy Emmanuelle, Elevage des Rives de la Branca lieu dit Calvayrac, 81120, Terre Clapier, T 05 63 55 05 16

NORD PAS DE CALAIS

▲ CLAF, Asso Equitation Developpement, Lens Elodie, 206 Rue Principale, 62185, Frethun, T 06 21 19 45 61

▲ CLAG, CE de Seclin, Paillie Eric, Centre Equestre Poney Club Rue Marx Dormoy, 59113, Seclin, T 03 20 90 81 91

▲ CLAG, Haras du Montois, Petit Lebrun Benedicte, 209 Chemin du Bois, 59242, Genech, T 03 20 84 58 97

▲ CLAG, Les Petits Sabots, Deneuche Marc, Sarl Deneuche, 975 rue de Neuve Eglise, 59270, Bailleul, T 03 28 50 03 96

▲ CLAG, l'Etrier de Dury, Laby Virginie, Ferme de l'Abbaye, 62156, Dury, T 06 74 52 39 06

▲ ORAF, ARH Ass Randonneurs du Hainaut, Gadeyne Jean, 47 Rue Paul Vaillant Couturier, 59179, Fenain, T 03 27 86 50 66

▲ ORAF, Asso Cheval Evasion, Taffin Pierre, 3014 Rue de La Liberation, 62920, Gonnehem, T 03 21 54 42 14

▲ ORAG, Ecurie Lepertusa, Leper Samantha, 68 Rue Pierre Semart, 59211, Santes, T 03 20 38 33 92

▲ ORAG, l'Ecurie, Delabie Bertrand, Route de Loon Plage, 59630, Bourbourg, T 06 84 16 41 62

NORMANDIE

▲ CLAF, Poney Club de La Noe, Porcher Jean Francois, lieu dit La Noe, 61340, St Pierre La Bruyere, T 06 76 15 10 51

▲ CLAG, La Cour Anteol, Herpin Antoine, Earl lieu dit La Quartree, 14770, St Pierre La Vieille, T 06 18 09 92 02

▲ CLAG, Earl du Bois Inger, Ropars Erwan, C E & P C du Bois Inger 185 Rue des Hetres, 27310, Bouquetot, T 06 03 82 38 61

▲ CLAG, CE Le Manoir du Logis, Guillard Agathe, Centre Equestre 11 Route du Logis, 50220, Precey, T 06 72 08 79 10

▲ CLAG, Ecurie de l'Olivier, Mauger Francis, 2 La Rougerie, 50810, La Barre de Semilly, T 06 11 43 32 94

▲ CLAG, Ecuries de La Fouquiere, Calleja Etienne, lieu dit La Fouquiere, 61320, Joue du Bois, T 06 16 30 47 13

▲ CLAG, CE de La Saane, Milcent Aurelie, Centre Equestre Hameau Butot, 76730, Biville La Riviere, T 06 16 65 71 70

▲ ORAF, Haras du Passage, Le Roux Gwenaelle, Le Parc de La Forge, 14140, Ste Foy de Montgommery, T 06 85 13 79 62

▲ ORAF, Horse Ball Normandie Organisation, Lypca Nadine, Association 55 Rue de La Corderie, 50270, Barneville Carteret, T 02 33 04 93 63

▲ ORAF, Association Ustica, Le Goupil Andre, Ferme de Carneville 16 Route des Pieux, 50690, Martinvast, T 02 33 52 36 29

▲ ORAF, Asso Melogalop, Langlois Veronique, 1 Bis Rue Nicolas l'Escholier, 76280, Gonnevill La Mallet, T 06 34 15 75 72

▲ ORAG, Ecuries de La Licorne, Breteau Eric, Route de L Ancien Chateau Domaine de La Motte, 27100, Val de Reuil, T 06 27 88 18 99

▲ ORAG, Saint Paer Equicentre, Bernard Laurent, Scea 1 Route de Bezu, 27140, St Denis Le Ferment, T 06 13 86 20 05

▲ ORAG, Les Ecuries du Maurey, Mercier Thierry, lieu dit Le Maurey, 27230, Druccourt, T 02 32 43 00 13
ORAG, Ecuries du Moulin Vacquet, Villette Stephanie, Le Moulin Vacquet, 27310, Honguemare Guenouville, T 06 50 75 23 37

▲ ORAG, Cheval Pleine Nature, Heron Philippe, 2 Gombert, 50870, Braffais, T 02 33 48 82 38

ILE DE FRANCE

▲ CLAG, Ecuries des Grenaux, Barbarin Frederic, Earl Rue du General de Gaulle, 77166, Grisy Suisnes, T 01 77 00 92 29

▲ CLAG, Haras du Petit Paris, Guerin Agathe, 9 Route des Basses Mesures, 78125, Poigny La Foret, T 06 81 76 99 89

▲ CLAG, L'Etalon d'Argent, Massard Sylvie, 5 Bis Rue de La Bourgogne, 95430, Auvers sur Oise, T 06 74 37 59 54

▲ ORAF, Endurance Equestre Fontainebleau, Armagnac William, Association 8 Rue de La Barre, 77760, Ury, T 06 82 18 86 66

▲ ORAF, Ecuries Le Carre Bleu, Pic

Jacques, Association Rue du Marais, 78250, Hardricourt, T 06 47 94 63 03

▲ ORAF, APDSE, Aurieres Pierre Antoine, Asso Developpement Sports Equ 25 Rue Aristide Briand, 78270, Lommoye, T 06 32 18 17 34

▲ ORAG, Elevage d'Oz, Leblanc Valerie, 10 Rue Pol Marchal, 77450, Lesches, T 06 09 01 02 74

▲ ORAG, Poney Club des P'Tits Coquins, Dewilde Cindy, Ferme Le Grand Courroy, 77640, Jouarre, T 06 81 24 50 62

▲ ORAG, Rambouillet Evenement, Roubaud Pierre Emmanuel, 302 Avenue de Neuville Za Les Chenes, 78950, Gambais, T 01 34 87 08 14

▲ ORAG, Elevage Del Aube, Aube Nathalie, 70 Rue de Villebon, 91160, Saulx Les Chartreux, T 06 66 80 92 98

▲ ORAG, Equit@Home, Desgroux Benedicte, 86 Rue de Riviere, 91720, Maisse, T 06 43 42 56 57

PAYS DE LA LOIRE

▲ CLAG, Ecurie Garcia Cynthia, Garcia Cynthia, 203 Les Bouzils, 44480, Donges, T 06 77 44 20 01

▲ CLAG, Centre Equestre du Niro, Dulion Caroline, Le Moulin de la Justice, 44530, Guenrouet, T 06 19 44 19 29

▲ CLAG, Ecurie des Roncinnieres, Bernier Mickael, Centre Equestre Les Roncinnieres, 49170, St Georges sur Loire, T 02 41 20 94 12

▲ ORAF, Loire Ocean Endurance Equestre, Talmar Denis, Association 5 Chemin du Mortier, 44119, Grandchamp des Fontaines, T 02 40 77 14 19

▲ ORAF, Equi Chrono, de Badereau Francois, Association La Charmoie, 72150, Pruille l'Eguille, T 06 07 50 47 67

▲ ORAG, Ecuries de Retz, Impinna Claude, Earl Les Harveries Le Champ Blanc, 44580, Bourgneuf En Retz, T 02 40 21 99 53

▲ ORAG, Ecurie d'Hysope, Callahan Aurora, Ld La Benetiere, 49160, Longue Jumelles, T 06 30 02 36 43

▲ ORAG, Ecuries Arthyss, Sauliere Marjorie, La Loge de la Pehurie, 49370, Le Louroux Beconnais, T 06 63 24 64 64

▲ ORAG, Ecurie du Gros Chene, Evard Audrey, Le Gros Chene, 53940, Ahuille, T 06 26 31 80 99

▲ ORAG, Ecurie Sophie Aligne, Aligne Sophie, 100 La Roche Lepin, 85600, St Georges de Montaigu, T 06 21 56 88 62

▲ ORAG, Haras de Peronne, Bechennec Arnaud, Ld Peronne, 85710, Bois de Cene, T 02 51 54 24 50

PICARDIE

▲ CLAG, CE d'Allaines, Buire Clement, Centre Equestre 7 Rue de Bouchavesnes, 80200, Allaines, T 03 22 84 19 99

▲ ORAF, Equus Loisirs, Formet Claude, La Montagne, 02200, Pasly, T 03 23 53 41 95

▲ ORAF, Les Crins d'Epona, Stievenart

Marion, 3 Rue des Plaines Hameau de Lanlu, 60650, Villebray, T 06 15 21 26 33

▲ ORAF, Association Equi Avre, Fay Luc, Hotel de Ville Place Norbert Malterre, 80110, Moreuil, T 06 74 09 32 52

▲ ORAF, Asso des Cavaliers Meneurs des 3 Baies, Crespel Michel, Mairie Rue Ernest Dumont, 80120, Rue

POITOU CHARENTES

▲ CLAG, Grisana Equitation, Peters Desteract Laurent, Le Rabouin, 16480, St Vallier, T 05 45 78 34 58

▲ CLAG, Ecuries de La Girardiere Libre, Remy Arnaud, La Girardiere 5 Rue du Pont, 17220, St Christophe, T 05 46 67 25 58

▲ CLAG, CE de La Roche Posay, Gasnier Julie, Centre Equestre La Gatiniere, 86270, La Roche Posay, T 06 09 92 87 69

▲ ORAF, ACTES Ass Cav TE des Seignes, Boy Jean Renaud, C/O Jean Renaud Boy 18 Chemin des Petites Granges, 17800, Montils, T 05 46 96 31 71

▲ ORAF, Pics Team Endurance, Le Meur Sandrine, Association Les Pics, 86270, Coussay Les Bois, T 06 63 18 25 45

▲ ORAG, Earl Bardet, Bardet Philippe, Rue de La Platiere, 17220, Salles sur Mer, T 06 32 34 00 44

▲ ORAG, Equi Pension Elevage de Fontagard, Bertandeau Sebastien, 26 Route de L Ecole, 17520, Neuillac, T 06 31 69 39 59

▲ ORAG, Ecuries de Brochemerle, Petetin Laure, 2 Brochemerle, 79150, Etusson, T 05 49 72 55 50

▲ ORAG, La Cavalerie du Moulin, Winzen Valerie, lieu dit Le Moulin d'Usseau, 86230, Usseau, T 06 87 43 58 66

▲ ORAG, La Faverie, Dureau Christelle, lieu dit La Favarie, 86230, Mondion, T 09 65 28 05 02

PROVENCE

▲ CLAG, Ferme Aux Poneys d'Aqui, Laget Julie, Chemin de l'Infirmier Les Girardes, 04100, Manosque, T 06 64 47 46 79

▲ CLAG, Domaine Equestre de l'Halezane, Belhachemi Sophiane, Les Blanquettes, 13860, Peyrolles en Provence, T 06 77 11 41 79

▲ ORAF, Association Bellerophon, Lieutier Gisele, Cite des Asso Boite Numero 76 93 La Canebiere, 13001, Marseille

▲ ORAG, Sarl Les Gravieres, Jeanselme Regis, Camping Les Gravieres, 05000, Nefves, T 04 92 57 81 09

▲ ORAG, Earl Le Peyron, Reymond Bruno, Le Village, 05110, Claret, T 06 19 30 66 66

▲ ORAG, Ecuries des Parots, Sarret Ludovic, Les Parots Route de Sigoyer, 05130, Tallard, T 06 98 97 35 09

▲ ORAG, Ecuries du Chateau, Roux Veronique, l'Eglise, 05160, Pontis, T 06 42 86 56 54

RHÔNE ALPES

▲ CLAF, Passion Pony Games, de Chivre Bernard, Mairie Bp 11 1 Place de la Mairie, 38230, Tignieu Jamezieu, T 06 78 19 08 97

▲ CLAG, Earl Les Ecuries des Sablons, Magnin Cecile, Chemin du Moulin de Moutaguard, 01570, Feillens

▲ CLAG, Europoneys, Merle Sebastien, route d'Espeluche Chemin de Beautheac, 26200, Montelimar, T 06 19 47 21 64

▲ CLAG, Ecuries des Collines, Annequin Digond Emmanuel, Hameau le Rousset Chemin du Stade, 38730, Doissin, T 06 76 99 27 13

▲ CLAG, Ecuries de Fay, Troisgros Marion, Earl lieu dit Au Fay, 42590, Neulise, T 06 03 25 73 65

▲ ORAF, Asso Equestre Filiol Veuillet, Veuillet Aurelien, Hameau Lyonnier,

01370, St Etienne du Bois, T 06 22 94 22 60

▲ ORAF, Asso des Cavaliers de Montmeyre, Sauzeat Jean Luc, C/O Mr Lucien Jouve Cote Route du Puy, 07100, Annonay, T 04 75 34 79 36

▲ ORAF, Asso Helvie Equitation, Lagrange Christophe, Quartier St Philippe Le Haut Les Ecuries Chaud Abri, 07400, Alba La Romaine, T 06 28 71 31 24

▲ ORAF, Cheval Ardent, Fouquet Emeline, Quartier Les Chatelles Routes d'Hauterives, 26210, Lens Lestang, T 04 75 31 81 14

▲ ORAG, La Maison des Poneys, Croutelle Catherine, Mandon, 07290, Satillieu, T 04 75 32 50 49

▲ ORAG, Domaine des Fan Faon, Isnard Francoise, Les Chaisons, 07290, St Jeure D Ay, T 04 75 32 21 56

▲ ORAG, La Bergerie du Plateau, Burrell Gregory, Jaleyres, 07510, Cros de Georand, T 04 75 38 89 01

▲ ORAG, Elevage Ibex, Vignon Elodie, Le Sert, 26190, St Jean en Royans, T 04 75 48 62 82

▲ ORAG, Equitalliance, Fournier Coralie, 10 Chemin des Grandes Raies, 38140, Apprieu, T 06 75 57 70 11

▲ ORAG, Earl d'Emma, Murat Emilie, 120 Rue de La Joanna, 69126, Brindas, T 04 78 45 34 36

▲ ORAG, Fi Voy Sarl, Cassin Nathalie, 68 Rue de Lyon, 69890, La Tour de Salvagny, T 06 82 24 31 47

GUYANE

▲ ORAF, Ecuries de La Pointe Liberte, Mariema Jean Claude, Pk 12 Ancienne Rn1 Association, 97355, Macouria, T 06 94 21 23 95

NOUVELLE CALÉDONIE

▲ ORAG, Pony Club de Noumea, Christian Patrick, 32 Rue du Collier Blanc Riviere Salee, 98800, Noumea, T 06 87 41 54 64



ABONNEMENT À LA REF

- ▲ L'info à la source
- ▲ Les innovations pédagogiques
- ▲ La vie du sport
- ▲ Les calendriers et les règlements
- ▲ Toutes les références du monde équestre

Nom Prénom.....

Adresse

Tarif 50 €

Tarif préférentiel club adhérent : 25 €, code adhérent obligatoire | | | | | | | | |

Chèque à l'ordre de FFE. A retourner à SIF 14490 Litteau

Nouveautés et procédures



▲ A VOS DUC

Si cela n'a pas été déjà fait, vous avez jusqu'au 15 novembre pour saisir les DUC de vos concours Club, Ponam, Amateur et Pro 2010. Ceci ne concerne pas les internationaux Pro Elite qui sont déjà validés.

▲ NOUVEAU RÈGLEMENT

En plus des règlements 2010 cités dans la REF 109 page 29, vous trouverez sur www.ffe.com les projets de règlement 2010 en CCE, dressage, TREC, TREC en attelage et ski joering applicables au 10 novembre.

▲ LICENCES COMPÉTITION

Pour que le certificat médical à joindre à la demande de licence compétition soit valable, il est nécessaire qu'il soit daté de moins de 4 mois et qu'il soit précisé que le cavalier est apte à pratiquer l'équitation en compétition. Sur l'autorisation parentale, doivent figurer le prénom et le nom du représentant légal. L'autorisation doit être

générale et ne pas se limiter à un concours ou à un lieu précis.

▲ LICENCE 2010

Le millésime 2010 est commencé depuis le 1^{er} septembre. Les cavaliers ont 4 mois jusqu'au 31 décembre pour renouveler leur licence pratiquant.

Attention, à partir du 1^{er} janvier 2010, les cavaliers qui n'auront pas renouvelé leur licence seront en découvert d'assurance.

Le code examinateur sera bloqué si son titulaire n'a pas renouvelé sa licence avant le 1^{er} janvier.

▲ CHANGEMENT D'ADRESSE LICENCE

Le club ou le cavalier peut changer l'adresse de sa licence sur www.ffe.com. Cliquer sur *Accès direct FFE Club SIF*, puis s'identifier et cliquer sur *Modifier ma licence*.

▲ VALIDATION GALOPS

Pour valider un Galop sur www.ffe.com, il est indispensable de s'identifier avec son numéro de licence et de mettre son code examinateur comme code secret.



Photo : FFE/Maïndru

▲ UN CHÈQUE, UN CODE

Si vous envoyez un chèque à FFE Club pour créditer votre compte, pensez à indiquer clairement au dos du chèque votre code adhérent pour éviter les erreurs d'imputation.

▲ INDEX REF

L'index de la REF est disponible sur www.ffe.com. Cliquer sur l'image La Ref à droite de la page d'accueil. Depuis la REF 38 d'octobre 2003, un lien permet de renvoyer à la REF concernée à partir des références de l'index qui est classé en 13 rubriques. Pratique pour rechercher une information parue dans la REF.

Journées de Développement

Les deux dernières étapes des Journées de Développement auront lieu dans le Nord le lundi 25 janvier et en Picardie le mardi 26 janvier. Au programme, 2 ateliers FFE sur la publicité et le sport, 2 ateliers GHN sur le social et les contrats, 2 ateliers CQF sur la sécurité et la qualité. Les clubs des régions concernées recevront une invitation et le programme détaillé par courrier.

Nouvelles modalités de vote FFE

Désormais, le vote par internet est possible. Il est garanti anonyme et confidentiel par le prestataire RDI Consortium Univote. Toutes les opérations se font, comme toujours, sous contrôle d'huisier. Les clubs adhérents à jour de leur cotisation qui constituent l'assemblée générale peuvent au choix, voter par internet, par correspondance ou sur place. L'ordre du dépouillement est 1) votes internet, puis 2) votes par correspondance, puis 3) votes sur place.

Le premier émargement enregistré empêche tout émargement ultérieur.

AG FFE : je vote dès réception des documents de vote



CALENDRIER DES FORMATIONS ENSEIGNANTS, CAVALIERS ET BÉNÉVOLES

Dates / Niveaux	Organisation / Lieu / Discipline / Intervenants / Jury / Niveaux	Inscriptions / places / Tarifs
Examens BFEH		
30 novembre	Provence / CRE Provence 298 av du Club hippique, 13090 Aix en Provence T 04 42 20 88 02 mël creprovence@wanadoo.fr	9 places / Ouvert aux candidats ayant suivi la formation en Provence.



Photo : FFE/Maindru

Barèmes techniques

Le Règlement des Compétitions de la FFE 2010, complété des rectificatifs et publications de la REF et du site www.ffe.com, s'applique pour tout ce qui ne figure pas dans le présent règlement.

CHAMPIONNATS PONEYS DU 3 AU 11 JUILLET 2010

Pour les championnats Poney de CSO, CCE, Dressage, Barrel Race, pour tous les championnats de Pony Games, Coupe CSO et Coupe Cross, Voltige et Equifun, Clôture des engagements : **lundi 7 juin à minuit.**

Dernier concours pris en compte pour les qualifications : **dimanche 6 juin.**

CATÉGORIES D'ÂGE ET SURCLASSEMENT

Règlement général : toutes les épreuves de Championnat de France du Generali Open de France sont exclusivement ouvertes à la (aux) catégorie(s) d'âge concernée(s). Le sur-classement n'est donc pas autorisé sauf règlement particulier du Pony Games. Sans précision de catégorie, l'épreuve est ouverte à tous les cavaliers dont l'âge est situé dans la limite maximum autorisée par le règlement.



SAUT D'OBSTACLES

Championnat des As Excellence - Championnat des As

Les N premiers cavaliers de la liste de qualification peuvent s'engager au choix dans l'épreuve Championnat des As Excellence ou Championnat des As.

Championnats Excellence - Championnats

Pour tous les autres championnats, la sélection pour le championnat Excellence se fera après la clôture des engagements en comptabilisant le nombre de premiers quarts dans l'indice concerné ou l'indice supérieur.

Championnat des As Excellence - Championnat des As - Ponam élite

Chaque championnat se courra sur 2 épreuves qualificatives et une finale.

1e Etape : Barème A au chrono. Ordre de départ = ordre du programme.

2e étape : Barème A sans chrono. Ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire.

3e étape : finale en deux manches se courant au barème A, la 1e sans chronomètre, la 2e au chronomètre. Ordre de départ des deux manches de la finale : ordre inverse du classement provisoire à l'issue de la 2e étape.

Cotes maxi du Championnat des As Excellence: 1m30 / 1m35 / 1m 40

Cotes maxi du Championnat des As : 1m25 / 1m30 / 1m30

Cotes Ponam D élite Excellence - Ponam D élite - Ponam C élite - Ponam B élite : cotes règlement.

Les éliminés ou les couples ayant aban-

donné dans l'une des étapes peuvent repartir dans la ou les suivantes. Les éliminés ou abandons dans la 1e ou la 2e étape se verront attribuer le score du dernier couple dans l'étape en question plus 20 points avec le double du temps accordé. Les couples éliminés ou ayant abandonné dans les 2 étapes qualificatives ne peuvent pas repartir dans la finale. Les couples éliminés dans la 1e manche de la finale ne partent pas dans la 2e manche. Les non-partants dans l'une des étapes ne pourront pas poursuivre la compétition et ne participeront à aucune finale.

Le Classement provisoire à l'issue de la 2e étape s'obtient en additionnant les pénalités obtenues par les couples sur les 2 premières étapes, le temps de la 1e étape départage les ex-aequo.

Déroulement des Finales des Championnats des As

Les finales sont fermées aux couples éliminés et/ou ayant abandonné dans les deux 1es étapes.

Déroulement des Finales Ponam élite

La finale est réservée aux premiers du classement provisoire à l'issue des 2 premières étapes, à raison de 20 % des partants du 1er jour avec un minimum de 15 finalistes. Il est obligatoire de participer aux 2 étapes qualificatives pour prétendre accéder à la finale.

Ordre de départ des 2 manches = ordre inverse du classement provisoire à l'issue de la 2e étape.

Classement

Le classement final s'obtient en additionnant les points de pénalité des 2 étapes qualificatives et des 2 manches de la Finale.

Les ex æquo à égalité de points pour la 1e place et/ou la 2e place et/ou la 3e place seront départagés par un barrage au chronomètre organisé à l'issue de la 2e manche de la finale.

Pour la suite du classement, à égalité de points, c'est le chronomètre de la 2e manche de la finale qui départage les ex-æquo.

Les non-partants dans la finale seront classés à la suite des finalistes en fonction de leurs résultats dans les 2 premières étapes.

Championnats Ponam 1-2-3-4- Club A

Chaque championnat se courra sur 2 étapes qualificatives et une finale. 1e étape : Barème A sans chrono. Ordre de départ = ordre du programme. 2e étape:

Barème A au chrono. Ordre de départ = ordre inverse du programme.

Nombre d'obstacles en A2/A2 excellence : 12 obstacles maxi dont 2 à 4 positifs possibles.

Les éliminés ou les couples ayant abandonné dans la 1e étape ou dans la 1e manche de la finale peuvent repartir dans l'étape suivante. Les éliminés ou abandons dans la 2e étape peuvent repartir dans la finale, sous réserve de qualification. Les éliminés ou abandons dans la 1e et/ou la 2e étape et/ou dans l'une des 2 manches de la finale se verront attribuer le score du dernier couple dans l'étape ou la manche en question, plus 20 points avec le double du temps accordé.

Le classement provisoire à l'issue de la 2e étape s'obtient en additionnant les pénalités obtenues par les couples dans les 2 premières étapes, le temps de la 2e étape départage les ex-aequo.

3e étape, finale: étape se courant au barème A sans chronomètre. La finale est réservée aux premiers du classement provisoire à l'issue des 2 premières étapes, à raison de 20 % des partants du 1er jour avec au minimum 15 finalistes. Il est obligatoire de participer aux 2 étapes qualificatives pour prétendre accéder à la finale. Ordre de départ des 2 manches = ordre inverse du classement provisoire à l'issue de la 2e étape.

Classement des championnats

Cas général

Le classement définitif des couples non qualifiés pour la finale correspond au classement provisoire à l'issue de la 2e étape. Pour les finalistes, le classement final s'obtient en additionnant les points de pénalité des 3 étapes. Les ex æquo à égalité de points pour la 1e place et/ou la 2e place et/ou la 3e place seront départagés par un barrage au chronomètre organisé à l'issue de la finale. Pour la suite du classement, à égalité de points, c'est le chronomètre de la 2e étape qui départage les ex-æquo.

Les non-partants dans la finale seront classés à la suite des finalistes en fonction de leurs résultats dans les 2 premières étapes, le temps de la 2e étape départageant les ex-aequo.

Cas particulier

Dans le cas où le nombre d'engagés dans un championnat dépasserait 250, l'organisateur se réserve le droit de modifier le déroulement du championnat selon la formule suivante :

1e étape : Barème A au chronomètre. Pour tous les engagés.

2e étape : Championnat réservé aux XXX premiers cavaliers de la 1e manche-Barème A sans chronomètre. Ordre de départ : ordre inverse du classement de la 1e étape.

3e étape : Finale Championnat - inchangée. Les cavaliers non qualifiés pour la 2e étape du championnat seront qualifiés pour une 2e et dernière étape : Finale critérium.

La finale championnat se déroulera au barème A au chronomètre. L'ordre de départ sera l'ordre inverse du classement des cavaliers dans la 1e étape du championnat. Tous les scores seront remis à zéro. Le classement du Championnat sera établi selon les scores réalisés sur l'étape.

Championnats Club Pony

Chaque championnat se déroule sur deux étapes

Normes techniques règlement

Déroulement

Chaque championnat se déroule en deux étapes. 1e étape : Barème A sans chrono. Le parcours de la première étape devra proposer 2 obstacles directionnels (entre 2m et 2m50 de front), et deux Passages Obligés amenant un saut en biais.

Ordre de départ = ordre du programme. 2e étape : Barème A à temps différé. La première phase proposera deux obstacles directionnels.

Ordre de départ = ordre inverse du classement de la 1e étape. A égalité de points, ordre du programme.

Les éliminés ou les couples ayant abandonné dans la 1e étape peuvent repartir dans la 2e étape. Les éliminés ou abandon dans la 1e et/ou la 2e étape se verront attribuer le score du dernier couple dans l'étape en question, plus 20 points avec le double du temps accordé. Les non-partants dans la 1e étape ne pourront pas participer à la 2e étape.

Le classement final est établi en totalisant les points de pénalité des 2 étapes. En cas d'égalité, le temps de la 2e étape départage les ex-æquo.



Photo : FFE/Maindru

Finales nationales test OI ou ONC

Conditions de qualification

Les cavaliers devront présenter le document d'identification SIRE de leur poney, à jour des vaccinations obligatoires, avant le début des épreuves, avec un certificat de toisage de moins de 2 mois mentionnant la taille métrique du poney. Un seul engagement par poney autorisé, toutes catégories confondues.

Epreuve de saut d'obstacles en 2 manches, les 2 manches pouvant être différentes. Parcours de 8 à 10 obstacles (Voir barème technique du règlement Tome 1 page 50). Championnats à exécuter en filet simple, martingale à anneaux autorisée, cravache autorisée, éperons interdits.

1e manche : barème A sans chronomètre.

2e manche : barème A au chronomètre. N'ont accès à la 2e manche que les poneys ayant totalisé 8 points de pénalité ou moins lors de la 1e manche. A l'issue des 2 manches, un classement sera établi en totalisant les points des deux manches, le chronomètre de la 2e manche départageant les ex-æquo.

Seront admis à sortir en compétition Ponam B, C, D, ou dans la catégorie supérieure dans le cadre du classement réglementaire, après inscription, les poneys ayant totalisé 8 points ou moins de pénalités au cours des 2 manches de la finale nationale et dans la limite des quotas suivants :

Catégorie B : les 15 premiers,

Catégorie C : les 20 premiers,

Catégorie D : les 20 premiers.

Toisage

Tous les poneys ayant totalisé 8 points de pénalité ou moins à l'issue de la 2e manche seront toisés. Les poneys ayant couru dans une catégorie inférieure à celle de leur taille seront disqualifiés.



DRESSAGE

Championnat des As

1e étape, coefficient 1 : As Pony Imposée. 2e étape, coefficient 1 : As Pony Libre. 3e étape, coefficient 2 : As Pony Grand Prix.

Ordre de départ 1e étape = ordre du programme. Ordre de départ 2e étape = ordre inverse du classement provisoire à l'issue de la 1e étape. Ordre de départ 3e étape = ordre inverse du classement provisoire à l'issue des 2 premières étapes.

Le classement résulte de la somme des pourcentages obtenus sur les 3 reprises avec coefficient 1 pour la reprise Imposée et la reprise Libre, et coefficient 2 pour la reprise Grand Prix, et divisé par 4. En cas d'égalité de points, les ex æquo seront départagés par les notes d'ensemble de la 3e reprise. En cas de nouvelle égalité, les ex æquo seront départagés par les notes d'ensemble de la 1e reprise.

Championnats Ponam élite

Ordre de départ 1e étape Ponam CD élite Libre, B Elite Libre coefficient 1 = ordre



Photo : FFE/Maindru

du programme.

Ordre de départ 2e étape Ponam CD élite Grand Prix, Ponam B Elite Grand Prix coefficient 2 = ordre inverse du classement provisoire à l'issue de la 1e étape.

La reprise libre peut être présentée costumée.

Classement des championnats. Il résulte de la somme des pourcentages obtenus sur les 2 reprises avec application des coefficients et divisé par 3. En cas d'égalité de points, les ex æquo seront départagés par addition des notes d'ensemble de la 2e reprise. En cas de nouvelle égalité, les ex æquo seront départagés par les notes d'ensemble de la 1e reprise.

Championnats Ponam

Reprise Ponam Libre et Ponam Grand Prix

Championnats Club Pony

Reprises Club Pony Libre et Club Pony Préliminaire

Carrière de 60 x 20m.

Tous les couples partants dans la 1e étape partent dans la 2e. Ordre de départ 1e étape = ordre du programme. Ordre de départ 2e étape = ordre inverse du classement provisoire à l'issue de la 1e étape. L'ordre des étapes n'est pas fixé : la reprise Libre peut être présentée en 1^e ou 2^e étape. Il n'y a pas de coefficient appliqué à l'une ou l'autre des reprises.

La reprise libre peut être présentée costumée.

Classement des championnats. Somme des pourcentages des 2 reprises divisé par 2. En cas d'ex æquo, les points du Grand Prix l'emporteront.

Carrousel Club Pony / Club A

Les ex-æquo pour l'une des 3 premières places seront départagés par leurs notes artistiques. En cas de nouvelle égalité, un rappel sera prévu. Carrière de 40 x 20m. Harnachement autorisé : voir Tome 1 / Dressage : art.5.3, sauf: sont autorisés filet simple ou filet + gogue ou bride ou monte sans mors.

Le costume des cavaliers et des poneys est libre. Le port du casque est obligatoire.

Les poneys A sont autorisés en Carrousel Club Pony.

En cas d'égalité de points, il sera organisé le jeu des 5 drapeaux pour départager les ex-æquo.

Finale

En finale, les équipes qualifiées repartent avec zéro point. L'équipe qui totalise le plus grand nombre de points à l'issue de cette finale sera Championne. En cas d'ex-æquo pour l'une des 3 premières places, le jeu des 5 drapeaux sera organisé pour les départager. Dans le cas où un Championnat comporterait moins de 8 équipes engagées, il se courra sur 3 sessions dont les points se cumuleront pour déterminer le classement.



VOLTIGE

Règlement Tome 2 / Voltige

Les championnats par équipe se courent sur 3 tests avec des équipes de 4 à 6 voltigeurs sur un programme imposé et 2 programmes libres.

Chaque équipe a la possibilité d'engager un équidé de réserve. La participation du poney/cheval de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ de la 1^e épreuve. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la 1^e épreuve.

Participation

Voltigeurs : Un voltigeur ne peut concourir que dans une seule équipe et / ou une seule épreuve individuelle sur l'ensemble des Championnats.

Equidés : Un même poney/cheval peut concourir pour 2 équipes différentes si sa catégorie de taille le permet. Une équipe compte comme 4 individuels

Déroulement

Réunion des chefs d'équipe : la compétition sera précédée par une réunion entre les responsables des équipes et le jury. La date et les horaires de cette réunion seront annoncés à la clôture des engagements, puis affichés à l'accueil cavaliers. Chaque équipe devra mettre un juge validé à disposition.

Déroulement des épreuves : les épreuves imposées et libres seront séparées.

Epreuves individuelles et équipes : idem règlement

Dans les épreuves individuelles il n'y a pas de distinction entre garçons et filles.

Notation

Le classement résulte de l'addition des résultats des 3 tests.



COUPE CROSS

Règlement Tome 1 / CCE / Chapitre 11: Coupe Cross.

L'épreuve facultative est la voltige.

Chaque club peut engager par équipe de 3 ou 4 couples, plus un cavalier de réserve et un poney de réserve, plus un poney/cheval de voltige qui, dans ce cas, ne servira qu'au test de voltige. La taille du poney de voltige est libre dans les 4 championnats. La participation du cavalier et/ou du poney de réserve devra obliga-

toirement être déclarée au jury au départ du 1^{er} test. La composition de l'équipe est définitive lors du départ du 1^{er} test. 3 couples au minimum doivent être partants. Chaque cavalier doit participer à tous les tests de ce championnat avec le même poney (sauf la voltige). Ces championnats se courent obligatoirement sur les deux tests suivants : carrousel et cross dont l'ordre pourra être modifié.

Attention « **bonus** » de points pour les équipes ayant réalisé **3 sans faute** selon un classement prenant en compte le temps réalisé par ces 3 cavaliers sans faute : total des 3 temps le plus proche du temps idéal x 3. Soit 8 points de bonification au 1^{er}, puis 6 points au 2^e, 5 points au 3^e, 4 points au 4^e et 3 points au 5^e et suite du classement.

Le classement est établi après addition des points obtenus par les équipes sur les 3 tests : points du carrousel (40 maximum) – pénalités du cross (les 3 meilleurs couples) + éventuel bonus cross + bonification de l'épreuve optionnelle (5 pts maximum).

L'équipe ayant totalisé le plus grand nombre de points positifs est classée 1^e. En cas d'égalité de points, c'est le résultat du cross qui départage les ex-æquo, puis le résultat du carrousel.



COUPE CSO

Règlement Tome 1 / CSO / Chapitre 10 Coupe CSO.

Ces championnats se courent obligatoirement sur les 2 épreuves suivantes : Carrousel et CSO dont l'ordre pourra être modifié. L'épreuve facultative est la voltige.

Chaque club peut engager par équipe 3 ou 4 couples, plus un cavalier de réserve et un poney de réserve, plus un poney/cheval de voltige qui, dans ce cas, ne servira qu'au test de voltige. La taille du poney de voltige est libre dans les 4 catégories. La participation du cavalier et/ou du poney de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ du 1^{er} test. La composition de l'équipe est définitive lors du départ du 1^{er} test. En cas d'utilisation du poney de réserve, celui-ci est obligatoirement monté par le cavalier initial du poney forfait. 3 couples



Photo : FFE/Maindru



Photo : FFE/Maindru

au minimum doivent être partants. Chaque cavalier doit participer à tous les tests de ce championnat avec le même poney (sauf en voltige).

Il sera attribué un **bonus** de points pour les équipes ayant réalisé **3 sans faute** : chaque équipe fournira un couple « joker » pour effectuer un barrage au barème A au chronomètre. Le classement de ce barrage déterminera le montant du bonus : 1^{er}, 8 points, 2^e, 6 points, 3^e, 5 points, 4^e, 4 points, 5^e, et suite du classement du barrage : + 3 points.

Le classement est établi après addition des points obtenus par les équipes sur les 3 tests : points du carrousel (40 maximum) – pénalités du CSO (les 3 meilleurs couples) + éventuel bonus CSO + bonification de l'épreuve optionnelle (5 pts maximum). Finale pour les 10 premières équipes et classement général, cf règlement CSO.



EQUIFUN

Règlement Tome 3 / Equifun.

Chaque championnat se courra en 2 étapes.

Chaque club peut engager par équipe 3 ou 4 couples plus un cavalier de réserve et un poney de réserve. La participation du cavalier et/ou du poney de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ du 1^{er} test. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la 1^e étape.

Les 3 meilleurs résultats de chaque équipe seront retenus.

Le classement définitif est établi par le total des 3 meilleurs temps, pénalités comprises, de l'équipe sur la 1^e étape, plus le total des 3 meilleurs temps, pénalités comprises, de l'équipe sur la 2^e étape.

L'équipe totalisant le total de temps le plus petit est classée 1^e.



BARREL RACE EQUIPE

Un même cavalier ne peut appartenir qu'à une équipe.

Chaque championnat se déroulera en 2 manches.



Photo : FFE/Maindru

Chaque club peut engager par équipe 3 ou 4 couples, plus un cavalier et un poney de réserve. La participation du cavalier et/ou du poney de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ du 1er test. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la 1e épreuve.

Les 3 ou 4 couples de l'équipe passent successivement. Les 3 meilleurs temps de chaque manche sont retenus, pénalités comprises.

Les cavaliers éliminés se voient attribuer le moins bon temps de la manche en question + 10 secondes. Les équipes ou couples éliminés dans la 1e manche peuvent repartir dans la 2e manche sauf avis contraire du président de jury.

Le classement définitif est obtenu par le total des 3 meilleurs temps de la 1e manche additionné au total des 3 meilleurs temps de la 2e manche, l'équipe ayant le plus petit total cumulé est déclarée vainqueur. En cas d'égalité pour l'une

GENERALI OPEN DE FRANCE 2010



des 3 premières places, c'est la place de la 2e manche qui départagera les ex-aequo.



MINI HUNTER

Ces épreuves ne sont pas des championnats, mais des épreuves d'animation : Mini Hunter I et II.

Conditions

Un même cavalier ne pourra être inscrit qu'une fois dans cette épreuve.

Épreuve ouverte à tout cavalier muni d'une licence fédérale de compétition club, dans les tranches d'âge ci après, et montant des poneys de taille A, B ou C. Les couples se présenteront en reprise et individuellement à main droite et à main gauche au pas et au trot.

Tenue

La tenue doit être sobre, classique, type compétition ou hunter. La note de tenue tiendra compte de l'élégance du cavalier, du longeur et du toilettage du poney. Cette épreuve est divisée en 2 classes.

Mini Hunter classe I. Cavaliers âgés de 3 et 4 ans dans l'année 2010. Pour cette épreuve, les poneys seront obligatoirement tenus en main à l'aide d'une longe de présentation. Les concurrents seront notés sur un total maximum de 50 points. Les couples qui obtiendront une note égale ou supérieure à :

40 points seront déclarés Excellent

35 points seront déclarés Très bon

30 points seront déclarés Bon

10 points seront déclarés Espoir.

Mini Hunter classe II. Cavaliers âgés de 5 et 6 ans dans l'année 2010. Pour cette épreuve, les poneys seront obligatoirement tenus en main à l'aide d'une longe de présentation. Les concurrents seront notés sur une note maximum de 60 points.

Les couples qui obtiendront une note égale ou supérieure à :

48 points seront déclarés Excellent

42 points seront déclarés Très bon

36 points seront déclarés Bon

20 points seront déclarés Espoir

Classement des épreuves de Mini Hunter

Les couples seront classés après addition de leurs points.

Les cavaliers de la classe I et II seront classés par groupe en fonction de leurs notes : EXCELLENT, TRES BON etc.

Notation mini hunter Classe I Classe II

	Classe 1	Classe 2
Tenue du cavalier	10	10
Toilettage du poney	10	10
Soumission du poney	10	10
Position du cavalier au Pas	5	10
Position du cavalier au Trot	5	10
Présentation longeur /cavalier /poney	10	10
Total	50	60

CHAMPIONNATS CLUB DU 17 AU 25 JUILLET 2010

Pour les championnats Club de CSO, CCE, Dressage, Barrel Race

Pour tous les championnats Attelage, Hunter, Endurance, Trec et Equifeel
Clôture des engagements : **lundi 21 juin à minuit**

Dernier concours pris en compte pour les qualifications : **dimanche 20 juin.**



SAUT D'OBSTACLES

Championnats individuels de CSO

Normes techniques règlementaires

Club 2 : 85 - 90 cm

Club 1 : 90-100 cm

Club Elite 105 - 110 cm

Déroulement Club 2 et Club 1

Chaque championnat se déroule en deux étapes. 1e étape : Barème A sans chrono
Le parcours de la première étape devra proposer 2 obstacles directionnels (entre 2m et 2m50 de front), et deux Passages Obligés amenant un saut biais.

Ordre de départ = ordre du programme.

2e étape : Barème A à temps différé.

Ordre de départ = ordre inverse du classement de la 1e étape. A égalité de points, ordre du programme.

Les éliminés ou les couples ayant abandonné dans la 1e étape peuvent repartir dans la 2e étape. Les éliminés ou abandonnés dans la 1e et/ou la 2e étape se ver-

ront attribuer le score du dernier couple dans l'étape en question, plus 10 points avec le double du temps accordé. Les non-partants dans la 1e étape ne pourront pas participer à la 2e étape.

Le classement final est établi en totalisant les points de pénalité des 2 étapes. En cas d'égalité, le temps de la 2e étape départagera les ex-aequo.

Déroulement Club Elite

1e étape : Barème A sans chronomètre.

Ordre de départ = ordre du programme.

2e étape : Barème A au chronomètre.

Ordre de départ = ordre inverse du classement de la 1e étape, à égalité de points, ordre du programme.

Barrage : à égalité de points pour les trois premières places, la suite du classement étant obtenu par le total des points des deux étapes et le chronomètre de la deuxième manche à égalité de points.

Championnats par équipe de CSO

Normes techniques = idem championnats individuels

Chaque club peut engager 3 ou 4 couples, plus un cavalier de réserve et un cheval de réserve. La participation du cavalier et/ou du cheval de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ de la 1e étape. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la 1e étape. Tous les membres de chaque

équipe doivent participer à chacune des étapes sauf dans le cas suivant : si une équipe, comprenant 4 couples, ne peut pas améliorer son classement dans la 1e ou la 2e étape après le passage de son 3e couple, le 4e couple n'est pas obligé de prendre le départ. Quand une équipe ne peut réunir que 3 couples, ces 3 couples doivent prendre le départ.

Chaque cavalier doit participer à toutes les étapes de ce championnat avec le même cheval.



Photo : FFE/PSV

Déroulement

1^e étape : Barème A sans chrono. Ordre de départ = ordre du programme. Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les points de pénalités des trois meilleurs couples au cours de cette étape. 2^e étape : Barème A avec chrono. Ordre de départ = ordre inverse du classement de la 1^e étape. Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les points de pénalités des 3 meilleurs couples au cours de cette étape. En cas d'ex-æquo, l'ordre du programme sera retenu.

Dans chaque étape, une équipe est éliminée si au moins 2 couples de l'équipe sont éliminés pour une équipe composée de 4 couples. Pour une équipe de 3 couples, l'équipe est éliminée si au moins un couple est éliminé.

Les équipes éliminées dans la 1^e étape peuvent repartir dans la 2^e étape. Les équipes éliminées dans la 1^e et/ou la 2^e étape se verront attribuer le score de la dernière équipe dans l'étape en question plus 30 points avec le double du temps accordé multiplié par 3. Les équipes non-partantes dans la 1^e étape ne pourront pas participer à la 2^e étape.

Classement final

Le classement final de chaque équipe s'obtient par l'addition des points de pénalité des 2 étapes. En cas d'égalité de points, le total des temps des 3 couples retenus pour le classement de l'équipe dans la 2^e étape départage les ex-æquo.



CONCOURS COMPLET Championnats individuels de CCE

A. 1^e possibilité, ordre des tests : dressage, cross, CSO.

1. Reprise de dressage. Rectangle de 60 x 20m. Ordre de départ = ordre du programme. 2. Cross. Ordre de départ = ordre du programme. 3. CSO. Ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire à l'issue du cross. Les éliminés sur l'un des tests ne pourront pas poursuivre le championnat.

B. 2^e possibilité, ordre des tests : dressage, CSO, cross.

1. Dressage. Rectangle de 60 X 20m. Ordre de départ = ordre du programme. 2. CSO. Ordre de départ = ordre du programme. 3. Cross. Ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire à l'issue du CSO. Les éliminés sur l'un des tests ne pourront pas poursuivre le championnat.

Classement général

Le classement général est établi en totalisant les points de pénalité des 3 tests. Le cavalier qui totalise le moins de points de pénalité est déclaré vainqueur. En cas d'égalité, les ex æquo au classement général sont départagés conformément aux dispositions spécifiques du CCE : d'abord par le résultat du fond, puis par le CSO puis par le Dressage, puis par les notes d'ensemble du Dressage.

Championnats par équipe de CCE

Chaque club peut engager 3 ou 4 couples, plus un cavalier de réserve et un cheval de réserve. La participation du cavalier et/ou du cheval de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ du 1^{er} test. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la 1^e épreuve. 3 couples au moins doivent être partants. Chaque cavalier doit participer à tous les tests avec le même cheval.

Normes techniques

Club 1 Equipe, Dressage : reprise CCE équipe club 1 à effectuer en reprise sur un rectangle 60x20m. Cross : normes du cross Club 1. CSO : normes du CSO du CCE Club 1.

Club 2 Equipe, Dressage: reprise CCE équipe club 2 à effectuer en reprise sur un rectangle 60x20. Cross : normes du cross Club 2. CSO : normes du CSO du CCE Club 2.

Déroulement

Dressage : ordre de départ = ordre du programme. Cross : ordre de départ = ordre du programme. Les résultats des 3 meilleurs couples sont additionnés. Une équipe sera éliminée si au moins 2 couples d'une équipe de 4 sont éliminés. Pour une équipe composée de 3 couples, l'équipe est éliminée si au moins un couple est éliminé.

CSO : ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire à l'issue du dressage et du cross. Les résultats (pénalités obstacles+ pénalités de temps) des 3 meilleurs cavaliers sont additionnés.

L'ordre des épreuves peut être modifié, le test de CSO pourra se dérouler avant le test de cross : dans ce cas, l'ordre de départ du CSO = ordre du programme et ordre de départ du cross = ordre inverse du classement provisoire après le dressage et le CSO.

Les cavaliers éliminés sur un des trois tests ne peuvent pas participer aux tests suivants.

Les équipes éliminées sur un des tests ne peuvent pas participer aux tests suivants. Les concurrents non éliminés d'une équipe éliminée peuvent demander à repartir sur le test suivant. Ils partiront en début de test et ne pourront prétendre à aucun classement.

Classement général

Le classement général de chaque championnat est obtenu en additionnant le total des points des trois meilleurs cavaliers de l'équipe obtenus par test : total dressage + les trois meilleurs cross+ les trois meilleurs CSO. En cas d'égalité, les équipes seront départagées dans l'ordre par le résultat du cross : le total des 3 meilleurs cavaliers de l'équipe, puis par le résultat du CSO, total des trois meilleurs cavaliers, puis du Dressage.



Photo : FFE/PSV



DRESSAGE Championnats individuels de dressage

Normes techniques

Chpts	reprises
Club Elite	Club Elite Libre + Club Elite Grand Prix
Club 1	Club 1 Libre + Club 1 Grand Prix
Club 2	Club 2 Libre + Club 2 Grand Prix

Le gogue sur un filet est autorisé dans toutes les reprises sauf Club Elite.

La bride est autorisée dans les épreuves Club Elite

Déroulement

Chaque championnat de dressage se déroule en 2 étapes : L'ordre des étapes est indiqué avant le début de la compétition pour chaque championnat.

Les reprises libres peuvent être costumées. 1^e étape : Les concurrents passent dans l'ordre du programme. 2^e étape : Les concurrents se présentent dans l'ordre inverse du classement provisoire.

Pour la reprise libre, chaque concurrent est tenu de fournir un CD audio au jury 30 minutes avant l'épreuve.

Jugement des reprises

Les reprises sont jugées par 2 juges.

Classement final

Le classement final est établi en totalisant les moyennes des pourcentages des 2 reprises. En cas d'égalité parmi les cavaliers classés, la moyenne du Grand Prix ou de la Préliminaire départage les ex-æquo. S'il y a toujours égalité, les notes d'ensemble de la Libre départageront les ex-æquo.

CARROUSEL CLUB ET PAS DE DEUX CLUB 1

Rectangle de 60 x 20m maxi. Présentation sur 40x20m possible : la carrière ne sera pas modifiée par l'organisateur. Une limite inférieure pourra être matérialisée par trois lices mobiles mises à la disposition des équipes.

Les ex-æquo pour l'une des 3 premières places seront départagés par leurs notes artistiques. En cas de nouvelle égalité, un rappel sera prévu. Harnachement autorisé : voir Tome 1 / Dressage : art.5.3 sauf: sont autorisés filet simple ou filet + gogue ou bride ou monte sans mors.

Le costume des cavaliers et des chevaux est libre. Le port du casque est obligatoire.

Rappel : poneys A interdits



Photo : FFE/Maindru

**ATTELAGE**Règlement Tome 2 Attelage
Club Pony - Club A

2 tests : Adresse et Maniabilité.

Club Solo - Club Paire - Club Pony Elite - Club A Elite2 tests : Dressage et Maniabilité combinée
Le championnat Club Solo est fermé aux meneurs junior et moins menant des poneys.**Club Paire Elite / Club Solo Elite**3 tests : Dressage, Marathon et Maniabilité
Championnat des As : As Jeune, As Pony Paire, As Pony Solo

Dans tous les championnats d'attelage, l'ordre des tests peut être modifié.

Chefs d'équipes

Les chefs d'équipe devront obligatoirement être présents aux briefings.

Equippers

Les équipiers sont enregistrés lors de l'engagement informatique. Les conditions de participation sont celles des dispositions spécifiques de l'Attelage, trois participations maximum en tant qu'équipier par championnat.

Reconnaisances de parcours

Les reconnaissances officielles se feront exclusivement à pied et aux horaires affichés.

**EQUIFEEL**

Règlement Tome 3 Equifeel.

Déroulement : 2 manches pour tous les engagés. Chaque manche comprend 5 tests parmi ceux proposés dans le règlement. Les concurrents non partants dans la 1e manche ne peuvent partir dans la deuxième.

Trophée Jeune : le meilleur équidé de 3 ans sera récompensé dans ce championnat.

Le classement s'effectue par le cumul des points acquis dans chaque manche.

Total manche 1 + manche 2 pour tous les partants dans le championnat.

En cas d'égalité dans les 3 premières places, c'est la place obtenue lors de la 2e manche qui départagera les ex-aequo.

**HUNTER**

Normes techniques Règlement Tome 1 Hunter

Déroulement

Chaque championnat de hunter se déroule en 2 étapes : figures imposées et maniabilité. L'ordre des épreuves est indiqué avant le début de la compétition pour chaque championnat.

1e étape : Ordre de départ = ordre du programme. 2e étape : Ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire. Les éliminés ou les couples ayant aban-

GENERALI OPEN DE FRANCE 2010

donné dans la 1e étape peuvent repartir dans la 2e étape. Les éliminés ou abandonnés dans la 1e et/ou la 2e étape se verront attribuer le score du dernier couple dans la manche en question moins 20 points. L'ordre des épreuves peut être inversé.

Classement final

Le classement final est établi en totalisant les scores des 2 étapes. Le vainqueur est celui qui a obtenu le plus grand nombre de points. En cas d'égalité, le classement de la 2e étape départage les ex-aequo.

Championnats par équipe de Hunter Club 1 et Club 2

Chaque club peut engager 3 ou 4 couples, plus un cavalier de réserve et un cheval de réserve. La participation du cavalier et/ou du cheval de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au départ de la 1e étape. La composition de l'équipe est définitive lors du départ de la 1e étape. 3 couples au minimum doivent être partants. Chaque cavalier doit participer à toutes les étapes de ce championnat avec le même cheval.

Déroulement

1e étape figures imposées : Ordre de départ = ordre du programme. Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les points des trois meilleurs couples au cours de cette étape. 2e étape maniabilité : Ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire. Le résultat de l'équipe s'obtient en additionnant les points des 3 meilleurs couples au cours de cette étape. L'ordre des épreuves peut être inversé.

Dans chaque étape, une équipe est éliminée si au moins 2 couples de l'équipe sont éliminés pour une équipe composée de 4 couples. Pour une équipe de 3 couples, l'équipe est éliminée si au moins un couple est éliminé.

Les équipes éliminées dans la 1e étape peuvent repartir dans la 2e étape. Les équipes éliminées dans la 1e et/ou la 2e étape se verront attribuer le score de la dernière équipe dans l'étape en question moins 40 points. Les équipes non-partantes dans la 1e étape ne pourront pas participer à la 2e étape.

Classement final

Le classement final est établi en totalisant les scores des 2 étapes. L'équipe vainqueur est celle qui a obtenu le plus grand nombre de points. En cas d'égalité, le classement de la 2e étape départage les ex-aequo.

**TREC**

Règlement Tome 2 / TREC

Chaque équipe a la possibilité d'engager un cavalier et/ou un équidé de réserve. La participation du cavalier et/ou du cheval de réserve devra obligatoirement être déclarée au jury au briefing des chefs d'équipe dont le lieu et l'horaire seront affichés au commissariat général la veille. La composition de l'équipe est définitive lors du départ du 1^{er} test.**Déroulement**

En fonction du nombre d'engagés, l'ordre des tests peut être différent et sera affiché avant le début de chaque championnat.

**BARREL RACE INDIVIDUEL**

Règlement Tome 3 / Barrel Race

Les concurrents s'engagent tous dans le championnat Club et seront répartis en Championnat Club ou Club Elite à l'issue de la première manche : deuxième manche championnat Elite réservé aux concurrents classés dans le premier tiers, deuxième manche championnat club réservés aux concurrents suivants.

Le classement pour les deux championnats s'effectue en additionnant les temps des deux manches. En cas d'égalité pour une des trois premières places à l'issue des deux manches, c'est le résultat de la 2e manche qui départagera les ex-aequo.

En cas de nouvelle égalité, il sera procédé à un « barrage » avec un troisième passage.

**ENDURANCE**

Une équipe est composée de 4 cavaliers et 4 poneys / chevaux et effectue un parcours de 2 fois 10kms en Club Pony 4, de 2 fois 20 kms en Club 3 équipe

Club Elite individuel : 40 km à effectuer en 2 étapes de 20 km.

Normes techniques

Règlement Tome 2 / Endurance.

ATTENTION : RECTIFICATIF CONDITIONS DE QUALIFICATION OPEN CLUB

Conditions de participation des poneys/chevaux : Les championnats de France de l'Open Clubs sont ouverts aux poneys/chevaux n'ayant pas participé à des épreuves Pro dans les douze mois précédant la date de clôture des engagements. A titre dérogatoire pour les championnats clubs 2010 : ouverts aux poneys/chevaux n'ayant pas participé à des épreuves Pro depuis le 1^{er} janvier 2010.

Conditions de qualification des poneys/chevaux : les poneys /chevaux doivent avoir obtenu les qualifications suivantes dans la discipline :

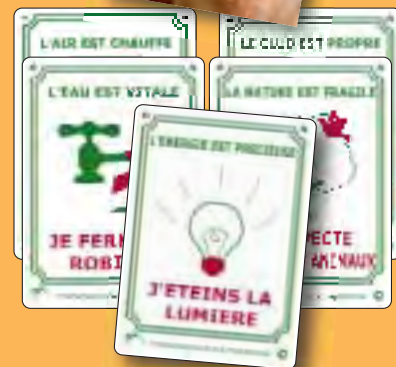
Attelage As /	Dressage.....	4
Club Pony / Club A ... 1	Pas de deux	2
Attelage Club..... 2	Endurance	2
Barrel Race..... 2	Equifeel	1
CCE..... 4	Hunter	3
CSO..... 6 CSO ou	TREC.....	3
5 CSO et/ou Hunter		



En Boutique à la FFE



BON DE COMMANDE			
	Prix	Nb lots	Total
Colis Club 2010 , 100 baptêmes Trop Top, 100 Bienvenue au Club, 100 mini Guide du Cavalier, 5 panneaux environnement, 2 présentoirs de comptoir 1 panneau Bienvenue au Club, 1 agenda FFE 2010.	50 €		
Agenda FFE 2010 L'unité, franco de port Le carton de 13 agendas, franco de port	15 € 150 €		
Kit Nature FFE , le kit 80 cartes avec notice et affiche pédagogique.	10 €		
Kit Trop Top , le kit 1 dossier FFE Club Ecole, 1 dossier FFE Club Lycée Collège, 6 grandes affiches Bienvenue au Poney-Club de Trop Top, 6 dossiers la classe au Poney-Club, 30 cahiers Poney Soleil, 30 cartes postales, 30 baptêmes, 30 affichettes et 60 autocollants.	50 €		
PROMOTION 3 Kits Trop Top pour le prix de 2	100 €		
Collection Promotion Club Collection échantillon, le dossier Collection Mini, le lot de 160 fiches Collection Maxi, le lot de 800 fiches Stage d'une semaine, le lot de 50 fiches Stage d'une journée, le lot de 50 fiches Autres fiches, le lot de 50 (précisez les titres) :	10 € 30 € 100 € 10 € 10 € 10 €		
Insignes Galop , le lot de 10 (préciser n°) :	25 €		
Diplôme Cavalier d'or, d'argent et de bronze , le lot de 100	80 €		
Diplôme de réussite équestre , le lot de 50	10 €		
TOTAL TTC franco de port			



Insignes Galop Galops 1 à 9



Nom :
 Prénom :
 Adresse :

Règlement :
 Par chèque à l'ordre de la FFE.
 Par débit de mon compte adhérent
 n° | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |
 Date :

Signature :

Nourrissez vos ambitions



Photo : PSV / Jean Morel

Agence Générale de l'assurance de l'équitation - BOST et de la Seine-Saint-Denis

Partenaire et
Assureur Officiel



Generali, l'assurance de la passion

CABINET PEZANT
AGENT GENERALI
02 31 06 11 60

 **GENERALI**

Formulaire d'inscription

A retourner à FFE Développement Parc équestre 41600 Lamotte
Fax 02 54 94 46 77 avant le **5 janvier 2010**

Madame, Mademoiselle, Monsieur.....

Club.....

Code club | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Adresse

.....

.....

Tel..... Fax

Mail

Participants :

Nom/Prénom Nom/Prénom.....

Nom/Prénom Nom/Prénom.....

Nom/Prénom Nom/Prénom.....

Autorise la FFE à prélever sur mon compte le montant de 50 € x =, pour inscription au Forum Cheval Passion.

Je ne suis pas adhérent FFE. Je joins un chèque de 80 € par personne.

Signature du dirigeant du club obligatoire :

PRÉCISIONS

Adhérent FFE : 50 € Non adhérent : 80 €

La FFE prend en charge 30 € pour chacun des dirigeants et enseignants des clubs adhérents.

A prévoir votre hébergement. Liste d'hôtels disponibles sur demande à l'Office de Tourisme d'Avignon. Tel 04 32 74 32 74. Mel : information@ot-avignon.fr.

A renvoyer à FFE Développement accompagné d'une autorisation de prélèvement de 50 € par personne sur le compte club ou d'un chèque de 80 € par personne à l'ordre de la FFE.
Mel : developpement@ffe.com.